

RAPPORT, D'ACTIVITÉ

CAUE37

2014



RAPPORT MORAL

Après une année 2013 caractérisée par de nombreuses interrogations quant à l'avenir des CAUE, 2014 a été marquée par l'engagement de nombreuses réflexions pour construire un nouveau positionnement des CAUE au niveau national. Notre CAUE a largement participé aux travaux de la fédération nationale des CAUE en s'impliquant dans plusieurs groupes de travail. Cinq axes de progrès ont été définis. Ils concernaient des questions d'actualité devant impacter à la fois la pérennité des CAUE et leur mode de fonctionnement. Les thèmes des cinq axes étaient les suivants : métropolisation, articulation des ingénieries de proximité, démocratisation de l'architecture, urbanisme, transition énergétique. Toutes

ces démarches ont abouti à des propositions concrètes qui furent présentées durant notre congrès national qui s'est tenu à Paris les 10 et 11 juin 2014.

En parallèle, plusieurs projets de loi étaient en préparation dont certains concernaient directement les CAUE : la loi du 27 janvier dite de modernisation de l'action publique et d'affirmation des métropoles, la loi patrimoines, la mise en œuvre de la loi ALUR dont l'enjeu des PLU intercommunaux, la perspective d'une loi d'orientation énergétique... Autant de thèmes qui nécessitaient de s'interroger sur de nouvelles postures professionnelles afin que les CAUE demeurent un véritable service public au service des territoires. Un autre sujet préoccupa

l'ensemble des CAUE. Il s'agit du recouvrement de la taxe d'aménagement qui depuis sa mise en application connut de graves dysfonctionnements. Les retards cumulés de liquidation et de perception générèrent des problèmes de trésorerie considérables mettant en péril l'existence de plusieurs CAUE. Pour ce qui nous concerne, ayant opté pour la prudence dans la construction budgétaire, nous avons pu faire face à ces difficultés pour enfin achever l'année en excédent.

Pour notre activité, 2014 fut l'année de la mise en œuvre de notre projet stratégique de positionnement approuvé par l'assemblée générale du 17 juin. Il convient ici de rappeler les principaux axes que nous avons développés. Tout d'abord, nous sommes revenus sur les territoires en proposant une aide à la décision et un accompagnement des collectivités. Ceci eut pour effet de suivre plus d'une vingtaine de dossiers communaux ou intercommunaux lors de l'année alors qu'en 2013 nous en avions suivi une demi douzaine. Le corollaire de cette action a été la mise en place d'un programme de formations destiné aux élus locaux et aux techniciens territoriaux. Deux formations ont été proposées en 2014, la première était relative aux PLU intercommunaux et la

seconde concernait la loi MOP (Maîtrise d'ouvrage publique). Les formations ont été dispensées par des intervenants extérieurs comme la DDT, l'ATU ou la MIOQCP (Mission Interministérielle pour la Qualité des Constructions Publiques). Ceci permet en outre de nouer des partenariats durables, qui dans certains cas, se concrétisent par la signature de conventions d'objectifs.

Il s'agissait également de retrouver une notoriété et une crédibilité en développant un programme culturel ambitieux. Nous avons donc participé aux grandes opérations nationales comme «rendez-vous aux jardins» et les journées européennes du patrimoine. Comme pour les formations, ces manifestations ont pu se réaliser grâce à la collaboration de plusieurs structures ou institutions comme l'université de Tours, les archives municipales de Tours, la SHOT (Société Horticole de Touraine), l'ATU.

C'est en 2014 que nous avons pris la décision de décentraliser les permanences de conseil aux particuliers à partir du 1er janvier 2015. Désormais nous couvrons l'intégralité du territoire départemental avec des permanences à Amboise, Chinon, Loches, Château-Renault et Ambillou.

En termes de communication et de sensibilisation, nous avons participé au salon de l'habitat de Tours et au congrès départemental des maires.

Enfin, il faut souligner que nous adhérons à l'union régionale des CAUE de la région Centre pour mettre en place des actions au plan régional dont la plupart sont soutenues par la région et la DRAC.

Je tiens à rappeler l'implication de notre directeur aux groupes de travail de notre fédération nationale notamment ceux qui ont

traité de l'ingénierie de proximité et des outils de « reporting ». Même si rendre compte ne faisait pas partie de la culture des CAUE, il s'est avéré nécessaire d'être plus transparent sur notre activité dans la mesure où nous utilisons des fonds publics.



Jean GOUZY
Président du **CAUE37**

EN QUELQUES CHIFFRES

Compte de résultat

436 186	PRODUITS
euros	
405 735	CHARGES
euros	
+ 30 451	RÉSULTAT
euros	

6

RÉPARTITION DES COÛTS PAR TYPE DE MISSION SELON LE NOMBRE D'HEURES TRAVAILLÉES

65 568
euros

AIDE À LA DÉCISION
DES **COLLECTIVITÉS**

13 907
euros

296

CONSEIL AUX
PARTICULIERS

6 660

euros

2

FORMATIONS

23 100

euros

**ACTIONS
CULTURELLES ET DE
SENSIBILISATION**

17 209

euros

COMMUNICATION

14 987

euros

DOCUMENTATION

30 853

euros

**ACTIVITÉS SUPPORT
ÉCHANGES
RECHERCHE**

66 438

euros

ADMINISTRATIF
**GESTION
PLANNING**

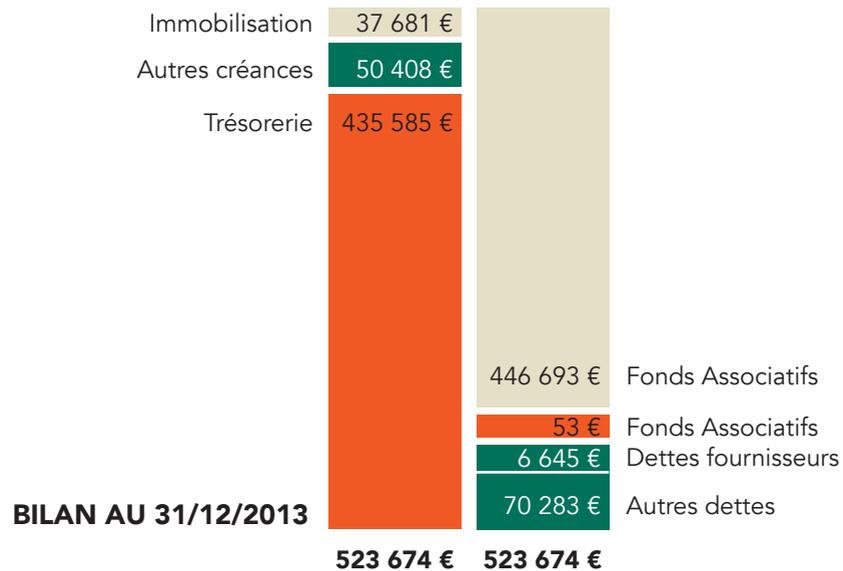
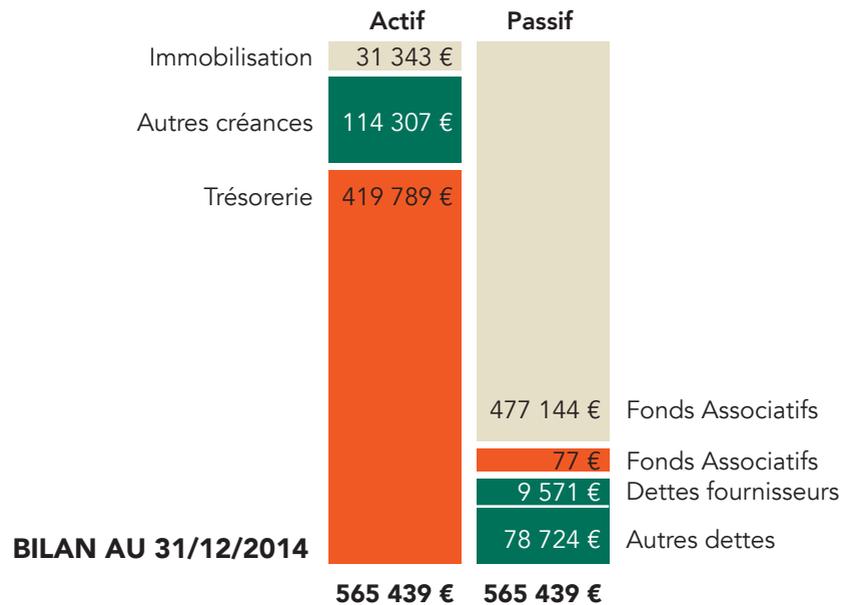
14 961

euros

DIVERS

7

Bilan financier



**CONSEILLER
FORMER
SENSIBILISER
INFORMER**

“L’architecture est une expression de la culture. La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains, ainsi que du patrimoine, sont d’intérêt public... En conséquence... des conseils d’architecture, d’urbanisme et de l’environnement... sont institués”.

Extrait de la Loi sur l’architecture du 3 janvier 1977

sommaire

RAPPORT MORAL p.3

**EN QUELQUES
CHIFFRES / BILAN** p.6

CONSEILS p.11

COLLECTIVITÉS

PARTICULIERS

FORMATIONS p.41

**INFORMATION
SENSIBILISATION** p.45

CENTRE DE DOCUMENTATION

VOLET NUMERIQUE

MEDIA / PRESSE

EVENEMENTS

MUTUALISATION p.59

ENCAUE

URCAUE

**CAUE / VIE
STATUTAIRE** p.66

LOCAUX

CONSEIL D'ADMINISTRATION

EQUIPE

CONSEILLER

CONSEILS GRATUITS AUX COLLECTIVITÉS

Dans le cadre de cette mission, le CAUE37 propose aux communes, communautés de communes et aux pays un accompagnement sur le long terme pour les guider dans leurs choix en matière d'urbanisme, d'aménagement et de développement.

LE CONSEIL, L'AIDE À LA DÉCISION ET L'ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS LOCALES

permettent de réaliser un cadre de vie adapté aux besoins locaux et d'animer une participation des usagers ainsi que le débat public afin de prévoir des actions cohérentes en matière d'habitat, d'équipements, d'espaces publics et de développement communal ou intercommunal.



> OUTIL DE SENSIBILISATION : Exposition Itinérante Ici, lors de la présentation de la charte architecturale et paysagère d'Azay-sur-Indre.

Nature des missions

- Diagnostics territoriaux communaux ou intercommunaux
- Suivi des documents d'urbanisme et autres documents réglementaires (PLU, cartes communales, SGA...)
- Appui méthodologique pour la mise en place d'agendas 21, de chartes de paysage ou d'environnement
- Définition et suivi de projets urbains ou de territoires
- Études préalables aux opérations de rénovation des façades
- Inventaires patrimoniaux
- Réalisation de cahiers de recommandations architecturales, chartes de qualité, ...
- Aide au montage de dossiers opérationnels (ORC, ZAC, PVR, AEU, PIP, lotissements, ZDE...)
- Organisation de la mise en concurrence de la maîtrise d'œuvre (Concours, accords cadre, MAPA, ...)

Suivi des documents d'urbanisme

DOLUS_LE_SEC

ELABORATION DU PLU

En 2013, la municipalité avait fait appel au **CAUE37** pour l'accompagner dans ses réflexions sur les zones à urbaniser, dans le cadre de la mise en place de son PLU.

Après une étude apportant des pistes sur l'urbanisation future de nouveaux quartiers et sur la représentation de la densité en milieu rural, le **CAUE37** a participé à plusieurs réunions de travail du PLU au cours de l'année 2014.

CC VAL_D'AMBOISE

RÉVISION DU PLH

Depuis juillet 2013, la Communauté de Communes du Val d'Amboise a engagé la révision de son PLH.

En 2014, plusieurs réunions se sont tenues auxquelles le **CAUE37** a participé.

14

CCTNO

RÉVISION DU PLH

Le **CAUE37** a été sollicité par la Communauté de Communes Touraine Nord-Ouest dans le cadre de la révision du PLH.

Le **CAUE37** a notamment participé à une séance de travail avec des ateliers.

Suivi de projets

LES HERMITES

PROJET DE NOUVEAU QUARTIER

Suite à l'étude menée en 2013 par le **CAUE37** sur la création d'un écoquartier, la municipalité a confié une mission d'étude aux bureaux d'études AUD, Eco Pertica et SAFEGE.

Le **CAUE37** a participé à plusieurs réunions dans le cadre de la mise en place du projet du nouveau quartier qui propose une démarche innovante avec implication des futurs habitants.



La commune des Hermines vous accueille dans son projet d'écoquartier rural et vous propose un large choix de terrains à bâtir.



< Réflexions sur une maison évolutive et évolutive
> Propositions pour de petits logements, agrandissement et pièces mutualisables possibles



DES PARCELLES ET DES MAISONS QUI S'ADAPTENT AUX BESOINS DE CHACUN

< Réflexions sur l'organisation des annexes de la maison.
Toutes les maisons peuvent avoir leur garage propre, une terrasse abritée du vent et bien exposée, un atelier pour bricoler, une véranda ...

> Extraits du prospectus de présentation du nouveau quartier des Hermites, destiné aux futurs habitants

15

Jury de concours

METTRAY

CONCOURS POUR LE RÉAMÉNAGEMENT DU PÔLE SCOLAIRE

La municipalité de Mettray a fait appel au **CAUE37** à l'occasion de l'appel d'offre pour la maîtrise d'œuvre du regroupement scolaire.

Afin de déplacer l'école maternelle sur le site de l'école primaire, le programme prévoit la création et la rénovation de classes, la réhabilitation du restaurant scolaire et l'aménagement d'un accueil périscolaire.

Le **CAUE37** a participé au jury de concours qui s'est rassemblé pour étudier et départager les projets des trois équipes retenues.



Maître d'ouvrage Ville de Mettray (37)
Montant des travaux 2 113 000 €HT
Surface 1390 m²
Missions Base
Nature Construction en extension, restructuration
Programme Création d'une maternelle de 4 classes, restructuration d'une école de 5 classes, aménagement d'un accueil périscolaire
Cibles HQE Gestion des énergies, qualité sanitaire de l'air, maintenance et entretien, confort acoustique
Maître d'œuvre ICI & LA architecture
Equipe GRONTMIJ ETCO, bet TCE
Perspective Kaupunki

16



17

Commission d'appel d'offre

AZAY_SUR_INDRE

CONSULTATION MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR LA RÉALISATION DU PAVE

La municipalité d'Azay-sur-Indre a fait appel au **CAUE37** dans le cadre de la maîtrise d'œuvre pour la mise en accessibilité de la voirie de son cœur de bourg.

Le **CAUE37** a participé à la commission d'analyse des offres de candidatures de maîtrise d'œuvre.

Etudes pour les communes

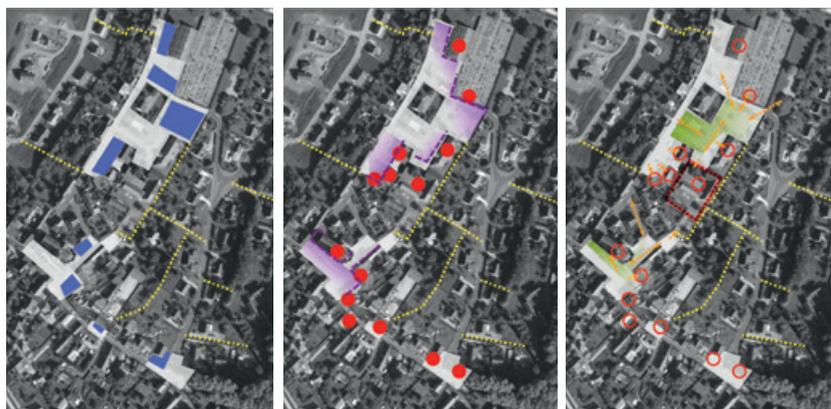
NOUZILLY

AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS DU CENTRE-BOURG

Souhaitant améliorer la qualité des espaces publics du centre-bourg, la municipalité a fait appel au **CAUE37** pour une étude préliminaire.

La commune a élaboré un PAVE.

Après un diagnostic mettant en valeur l'imbrication des différentes contraintes liées à la circulation, au stationnement, aux cheminements, aux accès aux services et aux commerces, et l'accessibilité, l'étude propose des pistes de réflexion et de projet basés sur une approche globale.



APPROCHE FONCTIONNELLE DU CENTRE-BOURG

STATIONNEMENT

Dans le centre-bourg, une centaine de places de stationnement. Stationnement résidentiel, temporaire, exceptionnel... Comment organiser le stationnement ?

ACCÈS AUX SERVICES

Stationnements, accès peuvent être améliorés entre l'espace public et les différents équipements du centre-bourg.

LIAISONS ENTRE LES SERVICES

Comment organiser les liaisons piétonnes au sein du centre-bourg ?

TAUXIGNY

RÉHABILITATION D'UNE ANCIENNE HUILERIE RÉAMÉNAGEMENT DE LA SALLE POLYVALENTE

La commune de Tauxigny a fait l'acquisition d'une ancienne huilerie en plein centre-bourg. La municipalité souhaite réhabiliter le bâtiment en mettant en valeur son aspect patrimonial (une meule est encore en place).

Parallèlement, la municipalité souhaite apporter une solution à l'**accessibilité de sa salle du conseil et des mariages** aujourd'hui située à l'étage de la mairie.

C'est dans ce contexte que le **CAUE37** est sollicité pour évaluer plusieurs scénarios : la **réhabilitation**

de l'huilerie, et l'utilisation des locaux ou du terrain de l'ancienne bibliothèque, à l'arrière de la mairie.

La municipalité souhaite aussi **améliorer l'accueil de sa salle polyvalente** construite dans les années 1980. Le **CAUE37** aborde les différents éléments à prendre en compte dans le projet : la réorganisation du bâtiment en fonction des différents usages, l'accessibilité, l'amélioration thermique, la prise en compte des différentes normes d'hygiène et de sécurité et la qualité architecturale.



CARTE POSTALE ANCIENNE
CENTRE-BOURG



PLAN CENTRE-BOURG
EXISTANT + ORIENTATION PROJET

- Huilerie
- Mairie

- Persistance des implantations visibles sur le cadastre de 1827
- Bibliothèque
- Transformateur

UNE SALLE MUNICIPALE ACCESSIBLE

Construire une extension à la mairie à l'emplacement de l'ancienne bibliothèque dont la proximité offre une meilleure fonctionnalité des services. La position du transformateur est une contrainte qui peut être contournée afin d'assurer une liaison entre la mairie et la salle par un hall / couloir.

AZAY_SUR_INDRE

CHARTRE ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE

Après le diagnostic et les préconisations destinées aux professionnels rédigées par corps d'états, le **CAUE37** a réalisé en 2014 les préconisations destinées aux particuliers. Présentées sous formes de fiches spécifiques à chaque typologie bâtie, elles se déclinent selon les éléments constitutifs du bâti et sont largement illustrées de croquis et photographies pour faciliter la compréhension des préconisations. Parallèlement, le **CAUE37** a mis en place une exposition destinée à sensibiliser le public et ayant pour vocation à être itinérante.

Rappel du calendrier

Juin 2012 : pré-diagnostic réalisé par le **CAUE37**

Octobre 2012 : Mise en œuvre de la charte architecturale et paysagère par le **CAUE37** actée suite à une réunion STAP, DDT, **CAUE37** et municipalité.

Février 2013 : Présentation du diagnostic

Avril 2013 Démarrage des réunions de travail avec les artisans, maître d'œuvre et la Société d'Horticulture de Touraine

Mai 2014 : Remise des préconisations destinées aux professionnels

Septembre 2014 : Démarrage de la rédaction des préconisations destinées aux particuliers et de la réalisation de l'exposition

Février 2015 : Présentation publique de la charte et de l'exposition



< MAISON DE BOURG - PORTES 1_Imposte vitrée
2_Panneau supérieur 3_Panneau d'appui



> MAISON DE BOURG - FENETRES 1_Vantail divisé en trois carreaux 2_Petit bois 3_Garde-corps ouvré



A la suite de l'étude menée sur Azay-sur-Indre

La municipalité de Montrésor qui a eu connaissance de la charte d'Azay-sur-Indre réalisé par le **CAUE37**, l'a sollicité pour réaliser un travail similaire sur sa commune.

Les maisons de bourg

Typologie du bâti

Description

Les maisons de bourg sont, en général, des constructions de deux niveaux avec combles, aux façades plus hautes que larges. Elles ont deux ou trois travées de fenêtres.

Elles forment un front bâti plus ou moins continu le long des rues. Cela confère un caractère urbain au centre-bourg.

Les maisons de bourg accueilleraient autrefois, des artisans et des commerçants.

Elles présentent une homogénéité dans la composition des façades. Tous les détails sont traités avec soin et une grande diversité : sous-bassement, bandeau d'étage, corniches moulurées, serrureries et ferronneries.

Organisation

Les maisons de bourg sont implantées à l'alignement de l'espace public et sont souvent mitoyennes. L'implantation est guidée par l'accès à la parcelle et non par une recherche d'ensoleillement et de protection aux vents dominants.

A l'arrière, on trouve la cour qui dessert les annexes et le jardin.



Éléments caractéristiques à préserver

Maçonnerie

Pour les maisons les plus simples, les maçonneries sont réalisées en moellons enduits. Les éléments structuraux (modénatures) sont en pierre de taille. L'enduit est à base de chaux aérienne naturelle. La finition est talochée et lissée. Le sous-bassement est marqué par une légère saillie de fin-duit. Les maisons les plus coques ont des façades en pierre de taille appareillée. Leur sous-bassement est marqué. Il est réalisé en pierre de taille de calcaire dur.

Maçonnerie de pierre appareillée de pierre de taille de calcaire dur. Corniche moulurée supportant le bandeau d'étage.

Couverture

Deux matériaux sont utilisés pour la couverture : la tuile ou l'ardoise.

Tuiles plates, petit creux, de couleur rouge foncé ou brune. L'ardoise est en ardoise de France ou de Bretagne.

Ardoises naturelles à terre cuite. Tuiles par des ardoises de France ou de Bretagne.

Ardoises de France. Tuiles par des ardoises de France ou de Bretagne.

Lucarnes

Les lucarnes servent à éclairer et ventiler les combles. Elles sont de petite taille. Elles sont implantées dans le tiers inférieur du pan de toiture. Elles peuvent être en bâtière (sur à deux versants) ou en capucine. Elles sont généralement en ossature bois avec joules couvertes en ardoise. Certaines lucarnes sont en pierre avec frontons.

Lucarne. Lucarne à fronton. Lucarne à fronton.

Cheminées

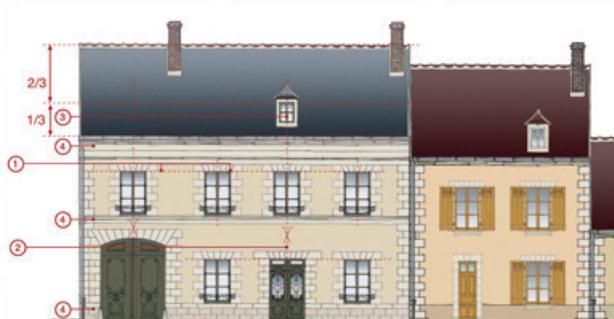
Les cheminées sont positionnées en pignon ou en mur de refend. Elles sont situées près du faîtage ou à mi-hauteur d'un versant de toiture. Les cheminées doivent être conservées lors des travaux de réfection des toitures. Elles sont le plus souvent réalisées en brique. Certaines sont en pierre de taille, avec couronnement en briques.

Cheminée en brique. Cheminée en pierre de taille.

Composition des façades

La composition des façades est ordonnancée :

- 1 La répartition des ouvertures est régulière.
- 2 Les baies sont aérées.
- 3 Les lucarnes sont positionnées dans l'axe des travées.
- 4 Le sous-bassement est marqué, le bandeau d'étage et la corniche dessinent des lignes horizontales.



Portes

Chaque porte est unique, de la plus simple à la plus sophistiquée. Elle participe, par ses qualités esthétiques, à la diversité et la richesse du paysage urbain. On évitera les modèles standardisés.

Porte simple. Porte avec panneau supérieur et appui.

Fenêtres

Les fenêtres comportent deux vantaux. Chaque vantail possède trois ou quatre carreaux séparés par des petits bois. La hauteur de la fenêtre équivaut à 1,65 à 1,75 fois sa largeur. Ces proportions doivent être conservées.

Petit bois. Vantail divisé en trois carreaux. Vantail divisé en quatre carreaux.

Contrevents

Les contrevents (velux extérieurs) participent au caractère de la construction. Ils doivent être conservés. Ils sont constitués de planches verticales assemblées dans un cadre. Ils peuvent comporter des ornements en pierre sculptés. Certains sont réalisés en bois (bois lustrés) et d'autres en métal (acier inoxydable).

Contrevent en bois. Contrevent en métal.

Serrurerie et ferronnerie

Les éléments en ferronnerie participent à la décoration du bâti. Ils doivent être conservés ou restitués.

Serrurerie. Ferronnerie.

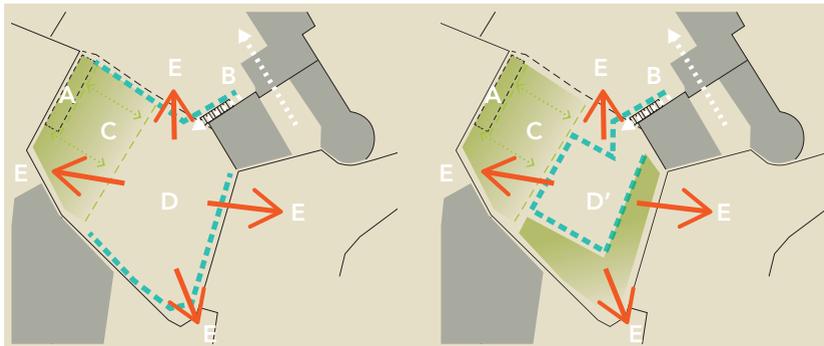
PREUILLY_SUR_CLAISE

AMÉNAGEMENT DES TERRASSES DU MUSÉE

La demande de la municipalité concerne l'aménagement de la terrasse du musée de la Poterne.

Le musée, situé dans l'ancienne poterne du château, possède une tour dont la terrasse est ouverte au public. La municipalité souhaite en sécuriser l'accès.

Le CAUE37 propose plusieurs scénarii d'aménagement pour mettre en valeur le lieu et le point de vue et des orientations de projet pour envisager des rambardes qui contribuent à la valorisation de cet élément de patrimoine communal.



Scénario 1

Délimiter la terrasse et sécuriser vis à vis de l'éboulement

A Eboulement B Accès Terrasse C Mise à distance avec plantations D Terrasse D' Terrasse avec aménagement paysager E Vues

Scénario 2

Limiter l'accès à un périmètre restreint avec mise en scène



< Vue de la tour de la poterne au pied du château

SAINT_ETIENNE DE CHIGNY

EXTENSION DU CIMETIÈRE DU VIEUX-BOURG

Face à l'accroissement des demandes de concessions enregistrées lors des dernières années et la progression de la crémation, la municipalité a sollicité le CAUE37, afin d'étudier l'extension du cimetière situé au Vieux-Bourg.

L'étude réalisée par le CAUE37 vise à préciser le programme fonctionnel et à alimenter la réflexion quant à l'aménagement de ce lieu de mémoire et de recueillement en tirant partie de la qualité paysagère du site.

SCHÉMA D'ORIENTATION D'AMÉNAGEMENT

- Stationnement paysager
- Pavillon d'accueil
- Mise en scène paysagère
- Jardin du souvenir
- Espace de représentation
- Ossuaire
- Axe de composition majeur
- Espace intimiste de recueillement
- Haie bocagère
- Événement fermant la perspective (arbre, fontaine, ossuaire ...)

CRÉER UNE ATMOSPHÈRE PROPICE AU RECUEILLEMENT

Cimetière Parc de Nantes (44)
C. Friésé, architecte



GRAND-PRESSIGNY

CHARTRE DES COULEURS ET MATIÈRES

Le PLU du Grand-Pressigny, datant de 2009, a été annexé d'un nuancier de peinture. Cependant après quelques années, la commune a constaté d'une part, que la palette de teintes est trop restreinte et d'autre part, que les teintes proposées ne traduisent pas la réalité historique du bâti. Sur les conseils du Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine (STAP), la commune a fait appel au CAUE37 pour élaborer un nouveau nuancier des peintures de menuiseries et a également souhaité qu'une palette des enduits soit étudiée.

Suite à l'étude du CAUE37, Le Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine (STAP) souhaite commanditer une étude similaire à l'échelle du département, en ciblant 25 communes



La méthode de diagnostic

La préservation des caractéristiques identitaires propres à chaque type de bâti, ne peut se faire sans une lecture attentive permettant une compréhension de ce qu'étaient les pratiques sociales et culturelles inscrites dans les modes de production du bâti.

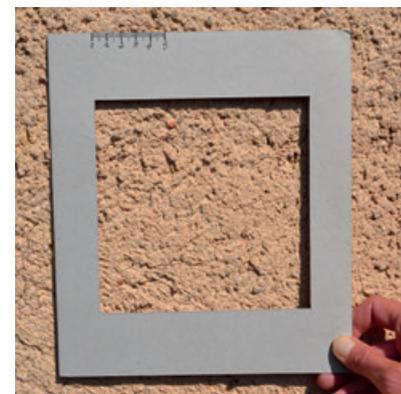
Ainsi, parallèlement à une recherche documentaire (études précédemment réalisées sur le territoire du Grand-Pressigny et plus largement le sud Touraine, ouvrages traitant spécifiquement des enduits, données sur les carrières, gravières et sablières, ainsi que sur les terres colorantes et les pigments), le diagnostic s'appuie sur un inventaire systématique, par typologie bâtie, des enduits anciens et des peintures originelles encore présentes sur les menuiseries. Chaque type de bâti, ayant en effet, un langage propre : écriture architecturale, type et finition d'enduit, palette de couleurs de menuiseries.

Inventaire des enduits

Dans un premier temps et à partir d'un relevé préalable sur site, les enduits anciens ont été caractérisés selon les critères suivants :

- nature des agrégats
- granulométrie de ces agrégats
- homogénéité ou hétérogénéité visuelle de l'enduit

Afin de restituer au plus près les constatations faites sur site, les relevés photographiques des enduits ont été réalisés avec une mire et les planches photographiques des typologies d'enduits présentées dans le diagnostic sont toutes à l'échelle 1.



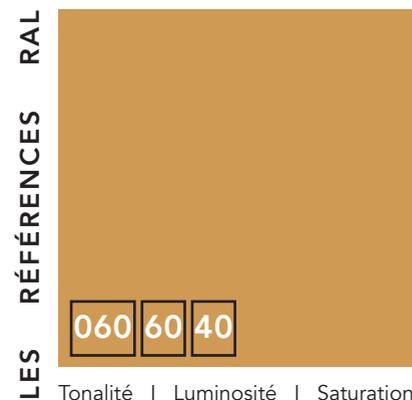
Puis un repérage des types d'enduits précédemment identifiés, complété de la nature de leur finition a été réalisé par typologie bâtie.

Les données relatives aux types d'enduits et aux typologies bâties, relevées sur le terrain ont été cartographiées. L'objectif de cette traduction cartographique est de pouvoir déterminer l'usage ou non d'un type d'enduit particulier par secteur géographique, pouvant découler d'une source d'approvisionnement commune en agrégats et sables.

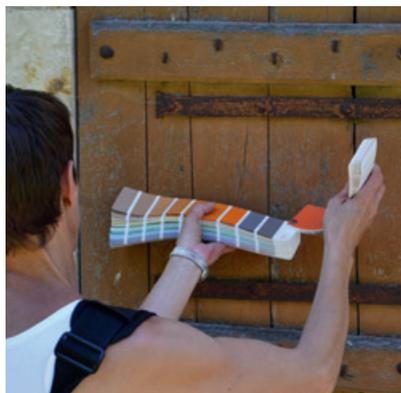
Enfin, les enduits récents ont été inventoriés selon les mêmes critères que les enduits anciens. Puis une mise en comparaison de leur composition et de leur finition au regard des typologies bâties a été effectuée afin d'évaluer leur analogie avec les enduits originels.

Inventaire des peintures de menuiseries

Avant la révolution industrielle du XIX^{ème} siècle, les couleurs des peintures servant à protéger les menuiseries en bois étaient obtenues à partir de pigments minéraux naturels (terres colorantes, pierre et oxydes de fer naturels) ou de synthèse (sulfures et oxydes métalliques, de fer, plomb, cadmium, chrome, cobalt, mercure). Un premier travail d'inventaire de ces pigments a été réalisé préalablement aux relevés sur site. Une distinction entre les terres et pigments toujours commercialisés de ceux qui ont été interdits, pour raisons sanitaires, ou qui ne sont plus produits en raison de la fermeture des sites d'extraction a été faite. Ce, afin de déterminer les teintes qui pourront faire l'objet de préconisations de réalisation selon les pratiques originelles et celles qui ne pourront être reproduites qu'à partir de peintures industrielles.



Tonalité | Luminosité | Saturation



L'ensemble de ces teintes a été référencé selon le nuancier RAL étendu (RAL Design), qui est la norme la plus reconnue aujourd'hui.

Puis un repérage par typologie bâtie de ces teintes et de la nature de leur finition (mate, satinée ou brillante) a été réalisé.

Les relevés sur site en cœur de bourg du Grand-Pressigny ont révélé la présence d'autres teintes. Si certaines d'entre elles peuvent à priori être produites à partir d'un mélange de pigments naturels, d'autres sont à l'évidence issues des modes de production industrielle du XIX^{ème} siècle.

Considérant que la large majorité du bâti présent en cœur de bourg du Grand-Pressigny date de cette même époque, ces teintes ont été recensées, dès lors qu'elles présentent des tonalités en harmonie avec les teintes des façades et du paysage environnant.

4.1.2 Les autres pigments naturels et synthétiques

Si les ocres permettent d'obtenir les jaunes, oranges, rouges, marrons et noirs, les teintes vertes, bleues et blanches sont obtenues à partir d'autres pigments. Ces teintes ont fait l'objet de recherches afin d'en élargir la palette.

Aux XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles se développe la chimie moderne qui est à l'origine de nouvelles teintes comme le bleu de cobalt, le vert Guignet, le blanc de zinc.

Parmi tous les pigments et couleurs utilisés jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle, certains sont extrêmement toxiques et seront par la suite remplacés par des substances beaucoup moins dangereuses.



4.1.2.1 Les verts

Si la couleur verte est très présente dans la nature qui nous entoure, les pigments naturels verts ont toujours été rares. Même si certaines plantes peuvent produire des teintes vertes, celles-ci demeurent toujours pâles et peu résistantes au soleil. Du fait de cette rareté, le pigment est longtemps resté cher et ainsi peu courant en France sauf dans la région de Nice où un gisement de terre verte était exploité.



Terre verte de Nice

Les terres vertes

Les terres vertes utilisées depuis l'Antiquité le sont toujours aujourd'hui. Il existe deux grands types de terres vertes qui sont des roches riches en argiles vertes : les glauconites et les céladonites.

Les glauconites sont peu appréciées et peu utilisées, car leur vert tire sur le jaune, mais elles sont abondantes en France et notamment du côté de Nice.

Les céladonites au contraire sont très prisées, car leur vert tire sur le bleu, mais les gisements sont très rares. Chypre, Brentonico et Vérone en Italie sont les gisements les plus célèbres de cette terre, mais ils ne sont plus exploités. Néanmoins, comme pour les ocres, des stocks de terre sont toujours en vente.

Le faible nombre de gisements de céladonites ainsi que l'exploitation très tardive en grande quantité des gisements italiens ont fait des terres vertes un matériau rare et onéreux et ont ainsi largement empêché leur dissémination dans le paysage français.

Les terres vertes proposées aujourd'hui à la vente sont dans la majorité des cas des imitations. Elles réagissent mal lors de la procédure de fabrication de la peinture à l'ocre, dont la teinte vire rapidement au vert kaki.



Terre verte de Brentonico (région de Vérone)



Terre verte de Prun (région de Vérone)



Terre verte de Nicosie (région de Chypre)

Le vert de gris, ou verdet

Découvert depuis l'Antiquité, le vert-de-gris, de couleur verte bleutée, est le produit de l'oxydation du cuivre. Ce pigment synthétique est toxique et, par conséquent, n'a été utilisé que jusqu'au XIX^{ème} siècle. On se procure aujourd'hui cette teinte par imitation, grâce aux matériaux contemporains.



Vert de gris

Les conclusions de diagnostic

L'inventaire précis des enduits et des teintes de peintures a confirmé un langage propre à chaque typologie bâti ainsi que la grande diversité des enduits aux qualités esthétiques remarquables qui caractérisent le patrimoine bâti du Grand-Pressigny et lui donne son identité propre.

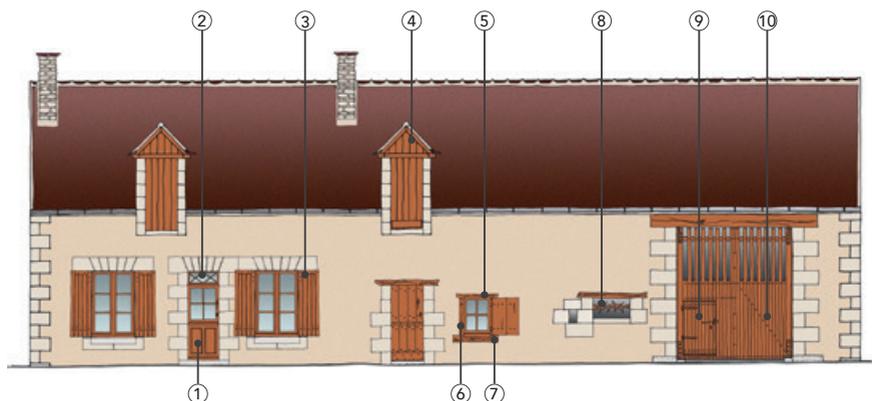
Les préconisations

La palette des enduits

Suite au diagnostic le CAUE37 a proposé l'élaboration d'une palette en partenariat avec les artisans locaux. La définition d'une palette des enduits ne pouvait se faire sans un travail en partenariat avec les artisans locaux. Le conseil municipal craignant que cette palette soit trop contraignante pour les artisans et les pétitionnaires n'a pas souhaité s'engager dans sa réalisation.

La palette des peintures

Deux nuanciers ont été mis en place. L'un propre au bâti rural, l'autre propre aux maisons de bourg et de maître. Chacun d'eux définit la nature des peintures pouvant être utilisées ainsi que les principes généraux de mise en peinture.



FAÇADE RURALE - 1_Porte fermière 2_Imposte vitrée 3_Contrevent 4_Fronton en bois 5_Linteau en bois 6_Jambage en bois
7_Appuis de fenêtre en bois 8_Fer de défense 9_Porte passante 10_Porte charretière

NUANCIER DU BÂTI RURAL

Ocre jaune clair Vaucluse RAL 075 80 20	Sienne naturelle Italie RAL 060 50 40	Oxyde de fer orange RAL 040 50 50	Oxyde rouge Apt RAL 040 40 67	Hématite Nièvre RAL 040 40 30	Terre rouge de Sardaigne RAL 040 40 20	Ombre naturelle RAL 070 40 30
Ocre jaune Nièvre RAL 060 60 40	Sienne naturelle Ardennes RAL 060 50 30	Ocre rouge Vaucluse RAL 040 50 40	Rouge ercolano RAL 040 40 60	Sienne calcinée Italie RAL 050 40 50	Ombre calcinée Italie cccm RAL 050 30 30	Ombre naturelle Italie cpr RAL 060 40 10
Ocre jaune Vaucluse RAL 060 60 50	Ocre Dunkel RAL 050 50 40	Ocre rouge, Nièvre RAL 040 40 40	Rouge vénitien RAL 040 30 40	Sienne calcinée Ardennes RAL 050 40 40	Ombre calcinée Italie aek RAL 050 40 30	Ombre naturelle Chypre hg.or RAL 060 40 20
Terre jaune RAL 070 70 50		Sienne calcinée RAL 040 40 50	Rouge Pozzuoli RAL 040 40 50	Ombre calcinée Chypre b.or RAL 050 30 36		Ombre naturelle Chypre fl.or RAL 080 30 26
Ocre Icles RAL 070 70 60	Ocre Havane RAL 070 60 30	Ocre rouge RAL 040 50 60	Brun Van Dyck RAL 030 30 30	Ombre calcinée RAL 030 30 20	Terre de Cassel RAL 060 30 05	Ardoise RAL 000 60 00

NOUANS LES FONTAINES

AMÉNAGEMENT DES ABORDS DE L'ÉGLISE
AMÉNAGEMENT DU CENTRE-BOURG
TRAVERSÉE DU BOURG ET MISE EN PLACE D'UN PAVE

La commune de Nouans-les-Fontaines souhaite aménager les abords de son église ainsi que ceux de sa mairie. La volonté de la municipalité est de mettre en valeur les espaces publics du centre-bourg, à proximité des bâtiments publics, mais aussi de faciliter et améliorer les accès aux services et commerces.

Nouans-les-Fontaines est située au carrefour de trois routes départementales dont la RD 775, qui constitue un itinéraire bis entre Paris (via Blois) et Angoulême. Le centre-bourg est donc très contraint par le trafic routier.

Suite à l'étude du CAUE37, la commune a lancé une consultation pour la réalisation d'un PAVE

L'église Saint Martin est inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques et ses abords sont peu valorisés : à l'arrière, un jardin peu avenant et sur le côté nord, l'ancien jardin du presbytère sert de parking pour l'agence postale. Dans le centre-bourg, les espaces publics sont entièrement dévolus à l'automobile et les espaces

résiduels voués au stationnement, le tout avec des aménagements à caractère très routier qui laissent peu de place aux piétons.



Le CAUE37 propose une approche globale afin de prendre en compte toutes les contraintes liées au site, aux usages, aux réglementations pour aboutir à un projet de qualité. Plusieurs éléments sont abordés : la traversée de la commune, la mise en place d'un PAVE avec comme fil conducteur, l'amélioration du confort et de la sécurité des piétons et des usagers et la valorisation du patrimoine et du cadre de vie. A partir d'éléments d'analyse à différentes échelles, le CAUE37 expose plusieurs pistes de projet pour les différents secteurs et définit, pour les enjeux de sécurité, d'accessibilité et de confort, des objectifs à atteindre.

DÉFINITION DE TROIS PÉRIMÈTRES D'ÉTUDE

1 - Le périmètre du projet d'aménagement des abords de l'église, de l'agence postale et de la mairie.

2 - Le périmètre de projet du centre-bourg. Ce secteur regroupe services, commerces et stationnements. Son périmètre sera précisé par le PAVE. Le confort et la sécurité seront renforcés pour

les piétons, avec une vitesse apaisée pour les véhicules.

3 - Le périmètre d'étude élargi. Il correspond à la zone urbanisée dense, bâtie des deux côtés. Il concerne la traversée de la commune et les problématiques de mise en sécurité et de confort des usagers à l'approche du centre-bourg.



Ci-dessus Périmètre du projet d'aménagement Périmètre du projet du centre-bourg Espaces Verts Parkings

Ci-dessous Commerces Services / Equipements Périmètre d'étude Périmètre du projet du centre-bourg ● Commerces ● Services / Equipements



APPROCHE HISTORIQUE

Une approche historique du secteur aide à comprendre l'évolution urbaine et architecturale du centre-bourg. Elle met aussi en évidence

l'appauvrissement de l'espace public lié à son appropriation exclusive par l'automobile.



Photo aérienne, 1949
1529 habitants en 1906, 712 en 1948, 872 en 1975, 793 en 2011



Cadastral actuel ■ Persistance des implantations bâties répertoriées sur le cadastre de 1839 (1155 habitants en 1836)



Les abords de l'église ... fin XIXe, carte postale ancienne



... en 2014, photo reportage CAUE 37



Les abords de l'hôtel de la place ... fin XIXe, carte postale ancienne



... en 2014, la mairie et la supérette



Pas d'emplacement réservé pour les personnes à mobilité réduite



Sol meuble - pente marquée



Dévers important - bordure chanfreinée



Accessibilité difficile aux équipements



Etroitesse des trottoirs - obstacles



Pas de continuité de parcours possible

ACCESSIBILITÉ DES ESPACES PUBLICS

Un état des lieux permet de répertorier les problèmes récurrents liés à l'accessibilité des espaces publics dans le centre-bourg. De plus, l'é étroitesse des trottoirs ne favorise pas la sécurité des piétons. La mise en place du PAVE est nécessaire. Elle servira de base pour une approche cohérente des projets d'aménagement des espaces publics.



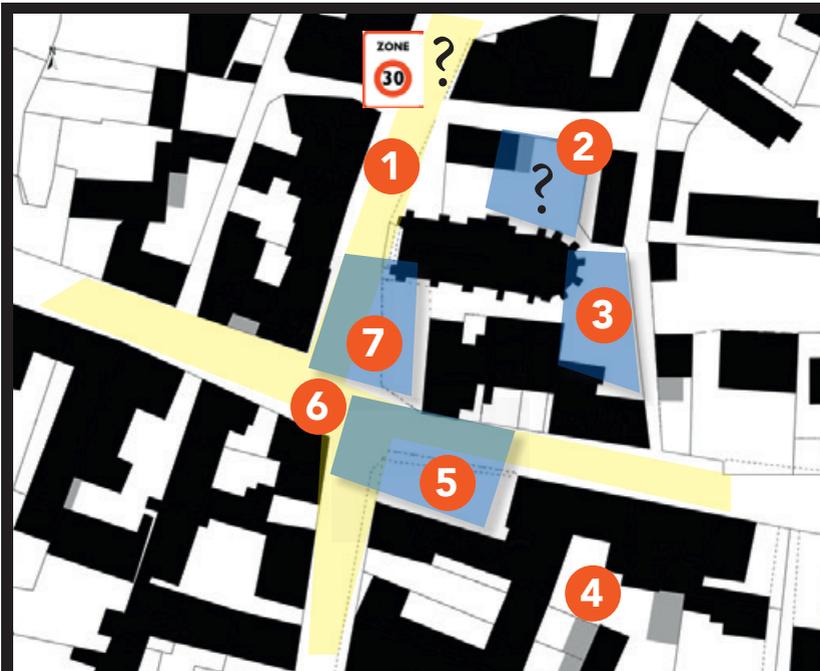
DYSFONCTIONNEMENTS ET ENJEUX DE PROJET

Un diagnostic met en avant les dysfonctionnements et les enjeux de projet dans le centre-bourg aux abords des services et équipements.

PLAN DE MISE EN ACCESSIBILITÉ DE LA VOIRIE ET DES ESPACES PUBLICS

Le plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics (PAVE) est prévu par l'article 45 de la Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. C'est un document qui fixe les dispositions à mettre en œuvre afin de rendre accessibles aux handicapés (tous types de handicap) et aux personnes à mobilité réduite l'ensemble des circulations piétonnes et des aires de

stationnements d'une commune, ou, pour les communes de moins de 1000 habitants, les cheminements et les stationnements proches des principaux services et équipements. Le PAVE constitue donc un document de référence pour une commune en matière d'aménagement de ses espaces publics. Toutes les communes doivent avoir adopté leur PAVE avant le 22 décembre 2009. Cependant, aucune date butoir n'est fixée pour la mise en œuvre de l'accessibilité des espaces publics.



1 Sur l'ensemble des rues

- Organiser le stationnement
- Définir les cheminements piétons
- Mettre en valeur les monuments et les services

Préciser

- Quelle place pour l'automobile ?
- Quelle place pour le piéton ?
- Modifier la circulation ?
- Modifier le stationnement ?

2 Cour du presbytère

- Organiser le stationnement, le cas échéant,
- Valoriser le lieu à partir de son histoire et en lien avec le jardin
- Mettre en valeur l'église
- Valoriser la "façade" sur rue

3 Le jardin

- Qualifier l'aménagement en créant un "écran" de verdure pour le chevet de l'église

4 La cour de la mairie

- Améliorer l'accessibilité
- Qualifier les abords

6 Quel aménagement pour le carrefour ?

5 Place du 8 mai

- Redéfinir les contours de la place pour la rendre plus lisible
- Mettre en valeur la façade la mairie en dégagant un parvis
- Aménager un accès pour la mairie et le commerce
- Organiser les fonctions
- Délimiter le stationnement pour limiter son emprise et donner de la place aux piétons
- Introduire le végétal

Préciser

- Quels usages pour la place ?
- Quelle image pour la place ?

Place du 11 novembre

- Rendre lisible la place,
- Aménager un parvis aux abords de l'église,
- Libérer le passage sur le côté de l'église,
- Organiser les fonctions,
- Délimiter le stationnement pour limiter son emprise et donner de la place aux piétons.

Préciser

- Quels usages pour la place ?
- Quelle image pour la place ?
- Introduire le végétal ?

Des orientations de projet proposent une approche transversale intégrant les problématiques de sécurité, d'accessibilité, de confort d'usage et de valorisation du patrimoine et du cadre de vie.

 Un schéma d'orientation de projet sur un plan de quartier. Des lignes orange indiquent des parvis d'accueil, des lignes jaunes pointillées des continuités piétonnes, des lignes orange à traits courts des cheminements, et des points bleus des services/entrées.

SCHÉMA D'ORIENTATION DE PROJET

- Parvis d'accueil
- Continuités piétonnes
- Cheminements
- Services / entrées

Engager une réflexion sur la circulation

Les aménagements des places et de leurs abords, intégrant les problématiques d'accessibilité, vont nécessiter une modification du profil de voirie, avec peut-être des changements du système de circulation. L'aménagement du carrefour et des traversées piétonnes doit être intégré au projet.

Organiser les fonctions

- Circulation
- Stationnement
- Cheminements piétons

Aujourd'hui, les véhicules "font la loi". Il faut imaginer un autre type de fonctionnement pour améliorer le confort des piétons tout en tenant compte des contraintes liées au trafic routier.

Redonner sa place au piéton

Dans le cadre de la mise en place du PAVE, la commune va établir un schéma directeur des cheminements piétons. Il s'agit de répondre à des enjeux de confort (accessibilité) et de sécurité. C'est aussi l'occasion de s'interroger sur la valorisation des cheminements doux dans le centre de la commune (passage Saint-Martin, rue du camping).

Mettre en valeur des éléments du patrimoine

La mise en oeuvre du PAVE est aussi l'occasion de repenser l'image du centre-bourg, la mise en valeur des éléments de patrimoine. Cette valorisation peut contribuer à dynamiser l'attractivité touristique de la commune.

CONSEILS GRATUITS AUX PARTICULIERS

Le CAUE37 propose des permanences architecturales aux particuliers. En 2014, elles ont eu lieu, sur rendez-vous, dans les locaux du CAUE37 à Tours et à Panzoult, au siège de la Communauté de Communes du Bouchardais.

Le CAUE37 aide les particuliers à mener à bien leur projet d'aménagement, de construction, de restauration, en tenant compte de toutes les contraintes : règlement d'urbanisme, contexte architectural et paysager, caractéristiques du terrain, etc.



- 1 TOURS**
CAUE37
tous les mercredis
de 9h à 17h
jusqu'au 31^{er} décembre 2014
- 2 Panzoult**
Maison des Services
du Bouchardais
2^e mardi du mois
de 10h à 16h
- à compter du 1^{er} janvier 2015**
- 3 Château-Renault**
Communauté de communes
2^e mardi du mois
de 10h à 16h
- 4 Amboise**
Mairie
2^e lundi du mois
de 10h à 16h
- 5 Loches**
Centre Social
1^{er} jeudi du mois
de 10h à 16h
- 6 Chinon**
Mairie
1^{er} lundi du mois
de 10h à 16h

Habitat 151

Annexe 11

Local 10

Terrain 17

Gîte 6

Types de projets traités lors des permanences

VOUS **CONSEILLER** DANS VOTRE PROJET

Vous avez un projet de construction, de rénovation ou d'extension ?

Vous souhaitez aménager ou clore votre terrain ?

Vous envisagez de créer un hébergement touristique ?

Nous vous accompagnons dans votre réflexion !

OBJECTIFS DE L'ENTRETIEN CONSEIL

- Vous assurer de la bonne implantation de votre projet et de son intégration dans le site environnant
- Vous conseiller dans le choix de la volumétrie, des percements, des matériaux, des couleurs
- Vous orienter sur les méthodes et techniques de restauration
- Vous informer sur les étapes du projet
- Vous renseigner dans les démarches administratives : règlement d'urbanisme, normes, économies d'énergie, autorisations de construire, assainissement...
- Vous guider dans l'aménagement de votre projet de gîte, de camping, d'aire de loisirs...
- Vous apporter des conseils techniques pour aménager votre jardin

POUR UN CONSEIL **EFFICACE** **ET PERSONNALISÉ**

Consultez-nous le plus en amont possible.

Munissez-vous, si vous en disposez, des documents nous permettant de comprendre vos intentions, vos envies et surtout l'environnement de votre projet :

- extrait cadastral
- photographies
- tout document administratif ou réglementaire (extrait du POS, PLU, certificat d'urbanisme...)
- plans, coupes, élévations de l'existant
- plans, croquis ... de votre projet

Un entretien dure en moyenne 1 heure



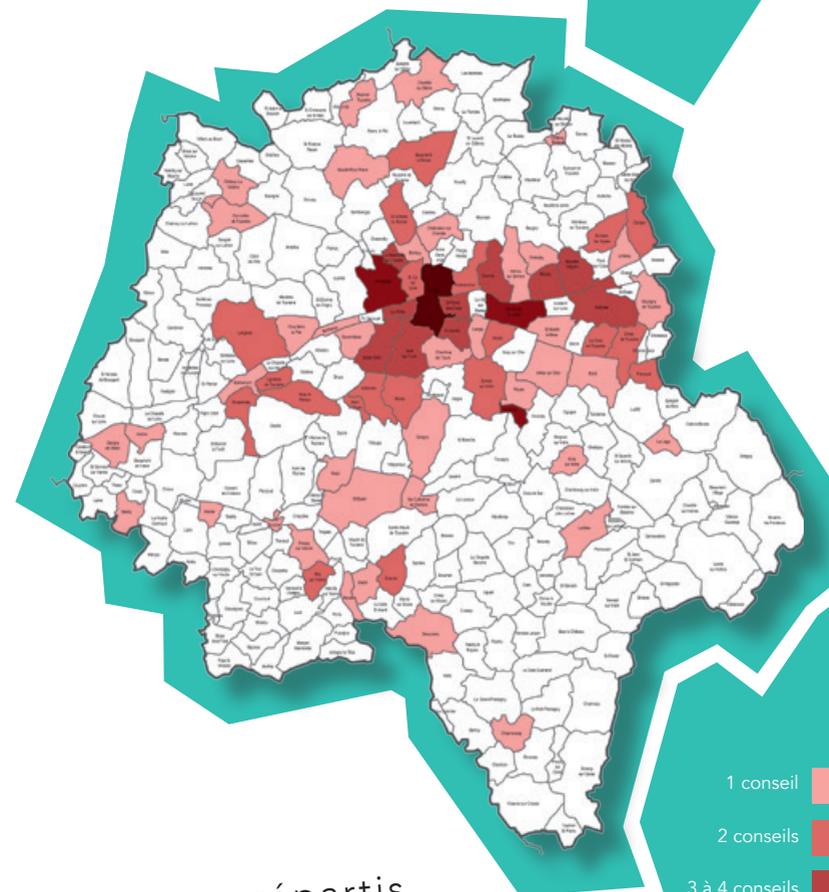
CALENDRIER DES PERMANENCES 2015

CONSEILS GRATUITS aux particuliers
Rencontrez un conseiller du CAUE

CAUE TOURNAIENNE

CONSEIL Architecture Urbanisme Environnement

Pour vous AIDER dans l'élaboration de votre PROJET

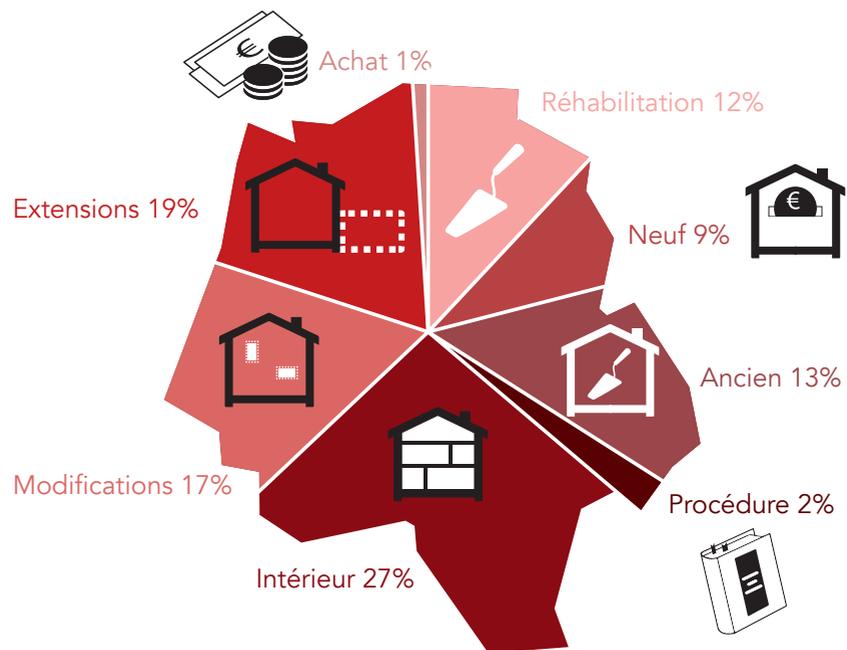


des projets répartis
sur

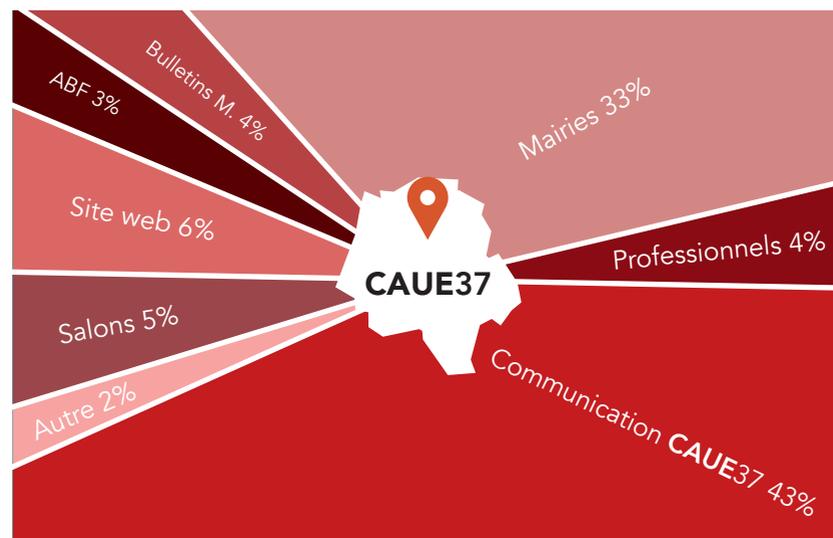
75
c o m m u n e s

GÉOLOCALISATION
DES PROJETS TRAITÉS
LORS DES PERMANENCES

- 1 conseil
- 2 conseils
- 3 à 4 conseils
- 5 à 10 conseils
- + de 10 conseils



Nature des projets traités lors des permanences



Origine de la prise de RDV pour un conseil

ACTION DE FORMATION

Le CAUE37 organise régulièrement des cycles de formation à destination des élus locaux, des enseignants ou des professionnels et techniciens. Le CAUE37 intervient seul ou appuyé par des experts spécialisés dans les thèmes traités.

En 2014, les deux premières formations organisées par le CAUE37 ont eu lieu dans les locaux du Conseil départemental, Place de la Préfecture à Tours.

Les retours ont été positifs et nos échanges enrichissants, comme en attestent les résultats sur nos pratiques de formation évaluées par les participants, limités à 25 par session.

LOI MOP

18 DÉCEMBRE 2014

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Organiser au mieux la conduite d'un projet, des études préalables à la mise en service de l'ouvrage
- Respecter la réglementation en référence au texte initial de la loi du 12 juillet 1985 et aux différents décrets ultérieurs
- Assurer la réussite du projet par la qualité de la réalisation

CONTENU INDICATIF

• SÉQUENCE 1

Le rôle et la responsabilité de la collectivité publique dans la réalisation d'un bâtiment public

Définir son besoin d'équipement et le budget de l'opération; élaborer une démarche de programmation.

• SÉQUENCE 2

Choisir l'architecte du projet et une équipe de maîtrise d'œuvre dans le cadre des règles de la commande publique

Étude des possibilités et des procédures adaptées aux commandes de moins de 207 000 euros d'honoraires ; mise en place d'une procédure de concours en neuf pour

les commandes supérieures à 207 000 euros et mise en œuvre des procédures négociées, spécifiques aux réhabilitations.

• SÉQUENCE 3

Bien connaître le marché de maîtrise d'œuvre



Missions confiées et type de rémunération.

INTERVENANTE

Nicole SITRUK

en charge du conseil et de l'expertise pour la Mission Interministérielle pour la Qualité des Constructions Publiques (MIQCP)



PLU INTERCOMMUNAU

16 OCTOBRE 2014

OBJECTIF GÉNÉRAL

Réfléchir aux enjeux actuels relatifs au PLUi (voir Code de l'Urbanisme : art. L 123-1 à L 123-5), ce pour faire face aux questions d'étalement urbain, de préservation de la biodiversité, d'économie des ressources, de pénurie de logements.

CONTENU INDICATIF

- Loi Alur n°2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et à un urbanisme renoué
- Pertinence de l'intercommunalité pour la coordination des politiques d'urbanisme, d'habitat et de déplacements



- L'intercommunalité comme source de mutualisation des moyens et des compétences, pour la solidarité des territoires
- Rapport de présentation s'appuyant sur un diagnostic territorial et sur une analyse de la consommation d'espace
- Projet d'urbanisme, projet d'aménagement et de développement durables (PADD) et orientations d'aménagement et de programmation (OAP)
- Règlement des zones urbaines (U), des zones à urbaniser (AU), des zones agricoles (A), des zones naturelles et forestières (N)
- Etude des annexes (servitudes d'utilité publique, liste des lotissements, ZAC, etc.)

INTERVENANTS

Sylvain Leclerc
Direction Départementale des Territoires (DDT 37)

Thierry Lasserre
Agence d'Urbanisme de l'agglomération de Tours (ATU)

Emilie Anthoine
Chargée de mission aménagement de la communauté de commune du Bouchardais

Christian Pimbert
Président de la communauté de commune du Bouchardais

Virginie Duchiron
Bureau d'études Parenthèses urbaines

> EVALUATION DE LA FORMATION PLU

Conditions matérielles accueil, lieu, horaire



Moyens pédagogiques matériel, support visuel, documentation



Animation / Pédagogie



Contenu / Programme



Appréciation générale



INFORMER SENSIBILISER

CENTRE DE DOCUMENTATION

Le centre de documentation du CAUE37 a pris naissance avec l'arrivée d'une documentaliste, chargée de communication, en mai 2014, inscrivant son fonctionnement à travers la rédaction d'une politique documentaire dédiée.

La documentaliste, Stéphanie Dumas, titulaire d'un Master II Recherche et Enseignement en sciences de l'information communication, documentation du CELSA La Sorbonne, est également anthropologue de formation (2e et 3e cycle à l'EHESS Paris et à l'Université Paris VII-Jussieu). Elle a rejoint le équipe du CAUE37 riche de plusieurs années d'expériences dans les milieux de l'édition, de l'éducation et de la formation, notamment, après avoir animé des ateliers d'ethnologie urbaine auprès des scolaires. Ses recherches ethnographiques de terrain, en Turquie, étaient assez proches des questions de construction du patrimoine et de la mémoire des territoires. Relier ces différentes passerelles et

compétences a fortement motivé son choix, intéressée par le conseil, la médiation et l'idée de valoriser les savoirs en conduisant les activités du centre de ressources et de documentation, et en déployant la communication générale du CAUE37.



Le centre de documentation du CAUE37 s'adresse aux collectivités, aux particuliers, aux professionnels et aux étudiants. La documentaliste vous accompagne dans vos recherches bibliographiques et iconographiques dans la construction de votre projet info-documentaire.

Pour cela, vous pouvez nous adresser un mail **STEPHANIE.DUMAS@CAUE37.FR** ou prendre rendez-vous au **02 47 31 13 47** pour une consultation sur place.

**Ouvert au public
du lundi au jeudi de
9h à 12h30 et de 13h30 à 17h**

MISSIONS AUPRES DU PUBLIC

- Sensibiliser ce public à la qualité architecturale et à la diversité des pratiques en la matière, en apportant une documentation accessible dans sa compréhension, relativement synthétique et pédagogique
- Informer les usagers des différents aspects et facteurs qui contribuent à valoriser l'espace bâti et naturel
- Impliquer les usagers dans cette culture partagée afin de rendre leur démarche plus harmonieuse et plus concrète
- Soutenir la réflexion et l'expression d'un projet, en offrant d'autres images, de nouvelles références par la consultation d'ouvrages spécialisés et de fiches techniques ciblées. D'ailleurs, les revues sont souvent utilisées par

les architectes pour illustrer un propos dans le cadre des conseils qu'ils apportent.

AU SEIN DE L'ÉQUIPE

- Enrichir les fonds documentaires, répondre aux demandes de documentation, soutenir les besoins informationnels par la création de produits documentaires thématiques
- Contribuer directement aux projets et études du CAUE37 par un travail de recherche documentaire (aux archives et en bibliothèque)
- Créer des contenus structurés et mettre en valeur les données collectées
- Diffuser les informations jugées utiles par un travail de veille, de dépouillement de la presse.

ACQUISITIONS

ABONNEMENTS

Le centre de documentation du **CAUE37** met à la disposition des usagers 166 ouvrages généraux et spécialisés sur l'agriculture, l'aménagement, l'architecture, les arts, la construction, l'eau, l'écologie, l'éducation, l'énergie, l'environnement, l'habitat, le paysage, la santé, les transports, ou encore le tourisme et l'urbanisme.

Nous disposons par ailleurs d'un fonds ciblé sur l'histoire de l'Indre-et-Loire et de ses communes, puis d'un fonds sur les méthodes et pratiques de travail en architecture et en urbanisme.

En 2014, le centre de documentation a fait l'acquisition de **70 nouveautés** sur les huit derniers mois de l'année.

Le centre de documentation est abonné au quotidien **LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE** ainsi qu'à **neuf revues et magazines** de presse. Nous mettons également en avant des numéros à l'unité (hors abonnement) dont **CONSTRUCTION MODERNE**, **ECHO BRUIT**, **GÉOMATIQUE EXPERT** et **5 FAÇADES**.

Nos abonnements **presse** en 2014

ARCHITECTURE D'AUJOURD'HUI (L) À VIVRE
D'ARCHITECTURES
GAZETTE DES COMMUNES (LA)
MAISONS PAYSANNES DE FRANCE
MONITEUR (LE)
SÉQUENCES BOIS
TOUS URBAINS (abonnement trimestriel sous la direction d'Olivier Mongin _ Editions Presses Universitaires de France)
URBANISME

Ce fonds est également constitué d'une documentation technique (études, diagnostic, guides...) archivée dans nos locaux, à partir des publications inter-réseaux en provenance des autres CAUE, du Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine, de l'Agence d'Urbanisme de l'agglomération de Tours, du Conseil Général 37, de la Ville de Tours et plus encore.

Pareillement, nous conservons quelques CD-Rom (cadastre napoléonien des Archives départementales d'Indre-et-Loire...) et DVD (cartes IGN du département...).

Le **CAUE37** référence aussi des listes bibliographiques et sitographiques.



SELECTION d'OUVRAGES

ACQUIS EN 2014

AMÉNAGEMENT

- **Le pouvoir des territoires : Essai sur l'interterritorialité** ~ 2e édition
Vanier, Martin
Economica, 2010
- **Piloter l'attractivité touristique des destinations urbaines**
Collectif,
Atout France, 2012



ÉNERGIE

- **L'énergie solaire et photovoltaïque pour le particulier**
Riolet, Emmanuel
Eyrolles, 2007



SCIENCES HUMAINES

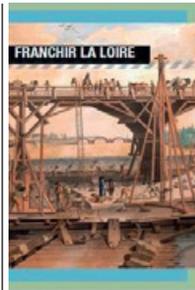
- **Le droit à la ville**
Lefebvre, Henri
Economica, 2009



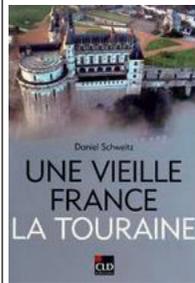
- **Usage et architecture**
Pinson, Daniel
L'Harmattan, 1993

HISTOIRE LOCALE

- **Marmoutier un grand monastère ligérien (Antiquité – XIXe siècle)**
Lorans Elisabeth, Creissen, Thomas (ss. Dir.)
Ministère de la culture et de la communication/ DRAC Centre, 2014
- **La fabrique de la ville : Espaces et sociétés à Tours (IXe – XIIIe siècle)**
Noizet, Hélène
Publications de la Sorbonne, 2007
- **Franchir la Loire**
Deleplanque, Rémi
Loire et Terroirs éditions/ Mission Val de Loire, 2014

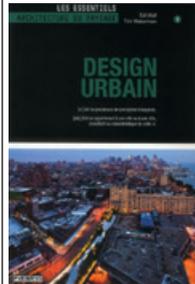


- **Une vieille France : la Touraine, territoire, histoire, patrimoine, identités (XIXe-XXe siècles)**
Schweitz, Daniel
CLD éditions, 2012



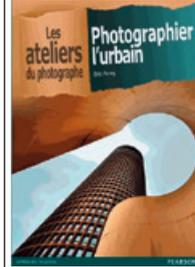
ART

- **Design Urbain**
Watermant, Tim
Pyramyd, 2012



- **Les arts de la ville dans le projet urbain : Débat public et médiation**
Sansou, Pascal
Université François Rabelais, 2011

- **Photographier l'urbain**
Forey, Eric
PEARSON, 2012



MÉTHODE

- **Pratiques de projets en architecture : le tournant silencieux**
Post, Robert
Infolio, 2014
- **Urbanisme et concertation : méthode d'évaluation**
Salamon, Joseph
Territorial éditions, 2011



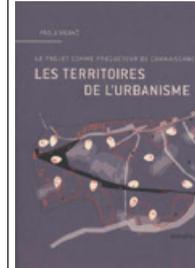
- **La fabrication du projet : Méthode destinée aux étudiants des écoles d'architecture**
Possompès, Michel
Eyrolles, 2013



- **Réussir la planification et l'aménagement durables – Guide méthodologique.**
Ademe
Le Moniteur, 2013

URBANISME

- **L'avenir en plan : technique et politique dans la prévision urbaine, 1900-1930**
Gaudin, Jean-Pierre
Champ Vallon, 1985
- **Les territoires de l'urbanisme : Le projet comme producteur de connaissance**
Vigano, Paola
Métis Presses, 2012



- **Retour sur les villes nouvelles, une histoire urbaine du XXe siècle**
Vadelorge, Loïc
Créaphis éditions, 2014



- **La règle et le modèle : sur la théorie de l'architecture et de l'urbanisme**
Choay, Françoise
Seuil, 1996

- **Une histoire de la ville : Pour repenser la société**
Blanquart, Paul
La Découverte, 2008

- **Ville : Equipement urbain**

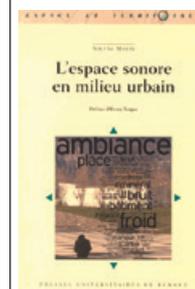
- **Les éclairages des villes : vers un urbanisme nocturne**
Narboni, Roger
Infolio, 2012



- **La reconstruction des villes françaises de 1940 à 1954 : Histoire d'une politique.**
Voldman, Danièle
L'Harmattan, 1997

- **Périurbains : territoires, réseaux et temporalités : actes du colloque d'Amiens, 30 septembre-1er octobre 2010**
Minnaert, Jean-Baptiste
Lieux Dits, 2013

- **L'espace sonore en milieu urbain,**
Marry, Solène
P.U. Rennes, 2013



SANTÉ

- **Ville, urbanisme et santé : les trois révolutions**
Lévy, Albert
Pascal, Mutualité française, 2012

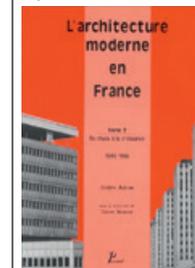
DROIT

- **Droit de l'aménagement, de l'urbanisme, de l'habitat : Textes, jurisprudence, doctrine et pratiques**
GRIDAUH
Le Moniteur, 2014

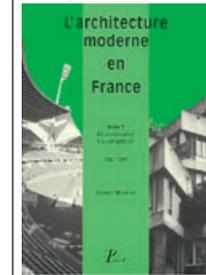


ARCHITECTURE

- **Grand Bordeaux et Gironde, architectures contemporaines : 1900-2014**
Collectif
Archibooks, 2014
- **Guide Rhône-Alpes de l'architecture XXe : 1914-2003**
Marrey, Bernard
Picard, CAUE Rhône-Alpes, 2004



- **L'architecture moderne en France : Du chaos à la croissance, 1940-1966**
Tome 2
Abram, Joseph
Picard, 1999



- **L'architecture moderne en France : De la croissance à la compétition, 1967-1999**
Tome 3
Monnier, Gérard
Picard, 2000

ÉCONOMIE

- **Marché – Politique foncière (occupation du sol)**

- **Nouveau Régime des divisions foncières : Lotissement – Déclaration préalable – Permis d'aménager**
Pérignon, Sylvain
Le Moniteur, 2013
- **Mener une opération d'aménagement : Outils – Modalités – Fiscalité – Bilan financier**
Sevino, Aldo
Le Moniteur, 2013



VOLET NUMERIQUE

Être présent sur les réseaux sociaux nous permet de bénéficier d'un espace d'annonces supplémentaire en lien à nos événements et actions, ce cadre facilite nos échanges d'informations auprès d'un réseau labile formé autour d'intérêts partagés. Par ce biais, nous alimentons notre veille informationnelle, nous épinglons les photographies qui concernent notre activité et nous mettons ainsi en vitrine nos fonds documentaires et si nécessaire, nos contributions à différentes études communales.

Dans nos murs, des LIVRES
 La presse au CAUE
 S'initier à l'architecture
 L'Indre-et-Loire photographiée
 Architecture Varia
 Formes d'urbanisme
 Extension maison
 Aménagement des combles
 Aménagement paysager
 Design en fer forgé

10 TABLEAUX



fr.pinterest.com/caue37/

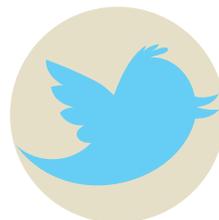
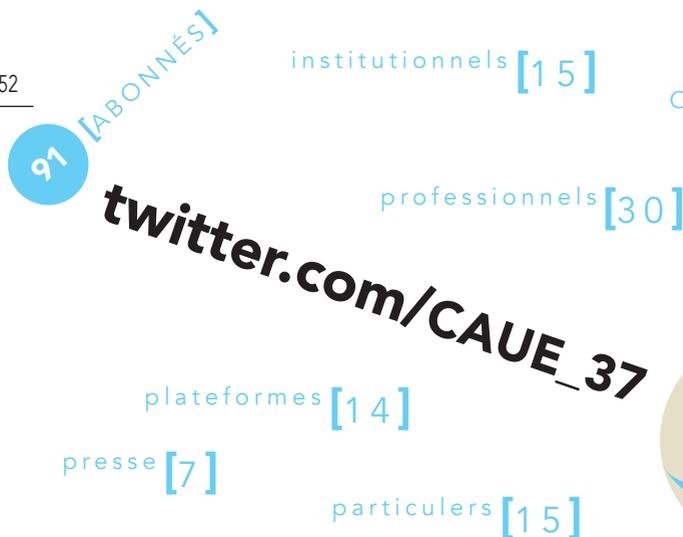


SITE INTERNET

Le site internet présente le CAUE37, ses missions et ses actions, tout en proposant des informations et des liens utiles pour les différents publics. Dépêches, actualités et billets d'humeur animent le site et participent à sa visibilité. Le fonds documentaire y est également consultable en partie.

www.caue37.fr

s'articule avec d'autres outils numériques tels que Twitter (ouvert en août 2014) suivi de Pinterest.



MÉDIA PRESSE

Le CAUE37 communique avec les médias via la presse locale et régionale ou par le biais de la radio dans un objectif de développement de notre image et d'information sur nos actions et services offerts au plus grand nombre.

Cette mise en avant peut se retrouver sous une autre forme à travers notre contribution à des articles publiés dans certaines revues spécialisées comme Les Cahiers du Fleurissement ou Maisons Paysannes de France pour lesquelles nous avons répondu à des interviews, tout en faisant connaître nos projets de développement en cours.

PRESSE QUOTIDIENNE LOCALE

LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE

20/05/2014, Aménagement, Urbanisme : s'informer avant d'agir

16/06/2014, Supplément, Journées européennes du Patrimoine

19/06/2014, Urbanisme, La 2^e vie du conseil d'architecture

08/12/2014, Urbanisme, Le conseil d'architecture vise les particuliers

AUTRE LOCALE ET/OU NATIONALE

LA TRIBUNE DE TOURS

19/06/2014, Dossier semaine, Projets de construction, de rénovation ... Le CAUE vous conseille

LA RENAISSANCE LOCHOISE

17/12/2014, Société, Le CAUE reçoit à Loches

MAISONS PAYSANNES DE TOURAINE

17/12/2014, Communiqué, Les permanences décentralisées

MAGAZINES MUNICIPAUX

Le Colombien VILLANDRY

Vivre à CHANÇAY

Vivre à VERNOU SUR BRENNE

La vie HERMITOISE

L'ILE-BOUCHARD

Le P'tit Bulletin de CHEILLÉ

Magazine municipal AMBOISE

C'EST EN TOURAINE

Bulletin municipal de COURÇAY

LOCHES actualités

Reflets de CHOISILLE

Bulletin municipal RILLÉ

CHÂTEAU-RENAULT Infos

Guide communal officiel

SAINT-GENOUPH

RADIO

09/12/2014, RCF 100.4, interview par Charlotte Bonnet



RDV CULTURELS EVENEMENTS

Qu'il s'agisse de toucher le grand public ou les collectivités, le **CAUE37** développe sa mission d'information et de sensibilisation en participant à des événements dans le cadre de manifestations nationales ou de salons et congrès locaux.

RENDEZ-VOUS AUX JARDINS

30-31 MAI ET 01 JUIN 2014



A l'occasion des « Rendez-vous aux jardins », manifestation proposée annuellement par le Ministère de la Culture et de la Communication, la commune du Louroux, la Société d'Horticulture de Touraine (SHOT) et le **CAUE37** se sont associés pour faire découvrir au public un jardin d'inspiration médiévale récemment créé, ainsi que l'ensemble de ce site remarquable.

Une exposition présentant les plantes

du jardin et un atelier de rempotage destiné aux enfants sont venus compléter le parcours pédagogique de l'étang proposé aux scolaires.



AÏSSES REGIONALES DU FLEURISSEMENT

18 SEPTEMBRE 2014

En 2014, l'Indre-et-Loire accueillait la 20^{ème} édition des Assises régionales du fleurissement. Cette manifestation s'adresse aux élus et aux techniciens des communes et leur permet d'échanger avec les professionnels de l'horticulture. Le Conseil Général d'Indre-et-Loire (devenu Conseil Départemental lors des élections de Mars 2015), la Société d'Horticulture de Touraine (SHOT), le **CAUE37** et l'Agence départementale du Tourisme, ont réalisé un stand d'exposition commun et accueilli le public.

SALON DE L'HABITAT

10 AU 12 OCTOBRE 2014



L'édition 2014 a été l'occasion de réaliser un stand commun avec l'ALE 37, le PACT et Tours Plus.

LES RENDEZ- VOUS DU VAL DE LOIRE

25 NOVEMBRE 2014

Tous les deux ans, la Mission Val de Loire organise cette manifestation qui rassemble l'ensemble des acteurs du Val de Loire, patrimoine mondial de l'UNESCO. Cette journée a pour objectif de favoriser l'échange des différents acteurs, de capitaliser les expériences, d'apporter des regards extérieurs, d'alimenter la réflexion sur un projet de développement du site du Val de Loire et d'informer les acteurs sur les activités de la Mission Val de Loire.

A cette occasion, le **CAUE37** a présenté l'aide qu'il peut apporter aux collectivités locales.

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

20 SEPTEMBRE 2014



CONGRÈS DÉPARTEMENTAL DES MAIRES

04 DÉCEMBRE 2014

Le 4 décembre 2014, le CAUE37 était présent au Congrès des Maires de Tours et a présenté le panel de conseils gratuits qu'il peut apporter aux communes.



En 2014, le CAUE37 a participé pour la première fois aux Journées européennes du patrimoine dont le thème, défini par la Ministère de la Culture, était « Patrimoine culturel, patrimoine naturel ».

Le CAUE37 a proposé une lecture des liens entre la ville de Tours et la Loire en évoquant plus spécifiquement le franchissement du fleuve au niveau du pont Wilson.

Une conférence était proposée dans la salle du chapitre du musée du compagnonnage, suivie d'une lecture de paysage, qui ont rassemblé une trentaine de visiteurs.

UN CAUE DES CAUE

FÉDÉRATION NATIONALE / DES CAUE

La Fédération Nationale des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement est une association loi 1901 créée le 9 mai 1980 qui représente l'ensemble des CAUE - 92 actuellement - auprès d'autres organismes et des ministères.

La FNCAUE est un lieu d'échanges, de valorisation des expériences départementales et de mutualisation pour les CAUE. Elle est, à ce titre chargée d'organiser chaque année les rencontres nationales de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement. Manifestation durant laquelle se rassemblent les professionnels de ces disciplines pour échanger sur leur savoir-faire et leurs méthodes de travail.



ACCOMPAGNER

SENSIBILISER

CONSEILLER

ENFANTS

FORMER

ÉLUS

INTERET
CONGRÈS NATIONAL DES CAUE
PUBLICS

RELIER

PROFESSIONNELS

ADOLESCENTS

DIFFUSER

HABITANTS

CENTQUATRE - Paris - 10 - 11 juin 2014

LES CAUE ÎLE-DE-FRANCE

FÉDÉRATION NATIONALE

M

Humains

OCIRP



CONGRES DES CARRÉS INTÉRÊT PUBLICS

18-19 juin 2014 - Desnoyères - Paris

Céline parle dans "voyage au bout de la nuit" de la rue comme "un petit suicide". C'est malheureusement ce qui lui est advenu aujourd'hui. Ne s'est on jamais senti plus seul que dans le métro parisien, étant pourtant entouré d'une multitude de visages. Le cadre de vie du domaine doit redevenir convivial, les espaces communs comme les places publiques, comme endroits des espaces de rencontre, d'échange et de découverte. Les transports en commun doivent devenir gratuits pour tous. Le cadre de vie du domaine doit aussi devenir un lieu d'expression artistique pour tous. Camille B., étudiante, Sud Boulogne (75)

(...) davantage de lieux de discussion pour les habitants : des espaces, des événements de réflexion et d'échanges, et surtout d'écoute. Chacun pourrait ainsi un peu plus participer au devenir de l'environnement. Julia M., chargée de mission, Pantin (93)

Habiter les ponts, construire une promenade piétonne sur les toits d'immeubles, organiser des fêtes dans le métro, poser des murs d'escalade sur les façades des cours d'habitation, construire des cabanes dans les arbres. Ana B., architecte, Paris (75)

Il faudrait une machine qui disperse des graines on ville et de des voitures anti-gravité qui fonctionnent à l'énergie mignonne. Sam, enfant, Paris (75)

Une ville où le "droit à la ville" signifierait réellement appropriation par les habitants, les citoyens. Un espace où s'épanouit une citoyenneté du XIIIe siècle fondée sur une nouvelle alliance des savoirs, afin de dépasser les conflits du passé. Catherine R., professeur des Universités, Nîmes (30)

Des villes et communautés de communes, des zones commerciales aux rucs, parkings et toits pleins de verdure. Des transports en commun pratiques, gratuits (ça existe voir la communauté de communes d'ubagne (13) où j'habite). La multiplication des associations permettant une vie plus solidaire, et l'achat de produits agricoles qui ont poussés à proximité de chez soi. Des bâtiments administratifs, des lycées, écoles... mieux isolés et aux toits recouverts de panneaux solaires. Moins de lumières artificielles pour pouvoir revoir les ciels étoilés. Moins de panneaux publicitaires et que les enseignes lumineuses soient éteintes la nuit. Noëlle A., travailleur social, Castelnau (32)

Des services mutualisés au sein d'habitats partagés (transports, déchets...), une production et une consommation localisées, une éducation qui forme les enfants de demain (...). Lucile Y., journaliste, La Londe Patry (61)

Et si la ville devenait un terrain de jeu ? Bordeaux prend des airs de grande fête, à l'image de sa Foire aux plaisirs... Une zone de baignade sur la Garonne, un pont suspendu, une tyrolienne pour rejoindre les deux rives, un carnaval... Bref, du jeu, du familial, du local, de l'original ! Marie S., professionnelle, Bordeaux (33)

Lutte contre l'esclavage du temps - vivre ensemble - partage. Création d'espaces de vie collectifs urbains ou de temps et d'homme s'arrêtaient. Changement de rythmes pour se poser et observer comme l'évolution de la nature, végétation, animaux, ciel, l'eau. Thierry L., enseignant, Saint-Lô (50)

Des toboggans pour descendre des immeubles (...). Sara, enfant, Paris (75)

Je vis bien une ville à la Montréal où toutes les infrastructures sont souterraines ; avec une ville en sous-sol et la campagne à l'air libre. Christian B., informaticien, Bergeres (78)

Retrouver l'idée de voisinage et de co-construction de son habitat (...). Favoriser de cette manière l'entraide, l'apprentissage mutuel, et diminuer les conflits en permettant à chacun de mieux comprendre les attentes des autres habitants et usagers. Introduire au sein de ces îlots des projets collectifs de type compostage, chauffage, espaces et véhicules partagés, et réintroduire l'agriculture (la vraie, pas la hors-sol !) au cœur de la ville. Thomas V., architecte urbaniste, Lyon (69)

Demain commence aujourd'hui ! Aussi mon idée, dans un monde affranchi d'énergies fossiles, est de reconstruire toutes les stations services en ville en autant de jardins partagés. Ces lieux dépollués, seraient dès lors transformés en espace de culture nourricière de proximité, de rencontres et d'échanges. Arbres et paysages, ces lieux contribuant aux îlots de fraîcheur au sein d'une ville densifiée. Raphaël C., chargé de mission ADEME, Bordeaux (33)

Un habitat moderne, ancré dans notre siècle et qui se fond dans l'habitat ancien. Isabelle G., secrétaire de mairie, Pagny-la-Blanche-Côte (55)

Je rêve d'un cadre de vie imaginé par ses habitants, affranchi des typologies formelles imposées par les promoteurs immobiliers, les réglementations inhibantes etc. Laissons la place au 3ème chantier (appropriation des lieux par ses habitants), à la spontanéité, à l'instar de certains projets allemands. Devenons les acteurs de nos territoires urbains au même titre que les agriculteurs sont ceux des territoires ruraux depuis des siècles. J'ai une question qui s'adresse à tous les habitants: doit-on tout attendre de l'État et des collectivités territoriales pour être satisfaits de notre cadre de vie ? Perrine M., paysagiste lry sur Seine (94)

Avoir plus de quartiers totalement autonomes en énergie (...). Bérangère L., particulier, Saint-Omer (62)

Des taxis (électriques) intégrés aux stratégies publiques de transport en commun. Philippe L., retraité journaliste, Toulon (83)

Vivre dans un lieu proposant des mutualisations de savoirs (permaculture, ...) une entraide locale et aussi la mutualisation des biens (machines à laver, voitures...). Cléopé B., habitante de Fossez (27)

Pour améliorer le cadre de vie du domaine je pense qu'il faudrait renouveler les Journées "transports gratuits", favoriser les transports en skate, trottinettes. Madeleine F., architecte, Paris (75)

Il serait bien d'avoir de l'herbe le long des routes ou plus simplement des arbres. Dans l'idéal que le transport se fasse en tramway plus que dans le lugubre métro pour ainsi voir le paysage. Il sera peut-être ainsi plus agréable de courir dans Paris. J'imagine les routes bordées de pistes cyclables et moins de pots d'échappement. Bien sûr, Paris sans métro et sans voiture, ça paraît compliqué ! Charlotte B., habitante de Paris (75)

Une maison individuelle au calme Christian C., commerçant, Salindres (30)

(...) Redonner à Paris l'aspect universitaire des années 1965 car une ville jeune est une ville qui reste jeune. Dans les résidences universitaires, principalement celles qui accueillent des couples, intégrer des retraités vulnérables. Faire preuve d'audace architecturale dans la création de nouveaux quartiers ou de nouveaux bâtiments. Pour le confort de tous, permettre l'accès à tous les bâtiments administratifs aux handicapés et personnes âgées, aller la RATP à mettre des escaliers roulants pour accès et sorties des stations de métro. Remettre de la couleur dans Paris qui est par trop uniforme. Evelyn S., conseillère de quartier, Paris (17)

Avoir des balcons rétractables qu'on puisse adapter à tous les appartements. Justine B., architecte, Paris (75)

Qu'est-ce que le cadre de vie ? La vie a-t-elle besoin d'un cadre ? Est-elle un tableau ? Peut-être mais alors ce qu'il nous faut ce sont d'interminables travellings. Le cadre change au fur et à mesure qu'on avance. Jean-Christophe R., acteur, Paris (75)

Un point essentiel : la proximité (...). Il faut que tout soit proche : pouvoir aller à pied acheter du pain, pouvoir utiliser des transports en commun efficaces. La proximité passe aussi par le social : mélanger les âges, les couches sociales et donner accès facilement à toutes sortes d'activités (divertissement, culture, sport, détente,...) Madeleine B., étudiante, Versailles (78)

Vivre plus sain, dans des constructions respectant l'environnement et consommant peu ou pas de façon à respecter les impératifs écologiques pour donner un avenir à nos enfants et conjurer de façon intelligente l'urbanité et ruralité pour préserver la qualité de nos régions. Cécile B., architecte, Brax (47)

J'aimerais vivre dans une ville dynamique, sous le soleil. Thomas P., étudiant, Laigne en belin (72)

Pour moi l'idéal serait définitivement une ville sans voiture, ou presque. Une ville où l'on puisse dormir l'été, la fenêtre ouverte, sans être réveillé à 7h du matin par le trafic automobile. Toute la place gagnée pourrait être utilisée pour créer des jardins plus ou moins partagés (parce que la plupart des gens aiment se sentir un minimum chez eux pour s'approprier un espace). Les enfants pourraient jouer dehors dans les rues qui redévoieraient des espaces de vie. L'air serait respirable et il n'y aurait plus de stress due à la vitesse et au bruit incessant. Madeleine F., étudiante, Clermont Ferrand (63)

J'aimerais que nous plantions plus car les voitures polluent beaucoup l'air qu'on respire. J'aimerais que les chauffages marchent avec des énergies qui ne font pas de mal aux fleurs... Je voudrais que dans les villes et les campagnes il y ait des fleurs de toutes les couleurs. Hui, Paris (75)

Moins de béton, moins de goudron, moins de panneaux et de clôtures, plus de mares, plus de bois, plus d'herbes folles, plus d'insectes, d'oiseaux et de petits animaux. Fabienne B., technicienne territoriale, Chantilly (60)

Pour une ville où l'on aimerait habiter. Plus d'espaces verts, moins de barrières, plus d'opportunités d'agir sur l'espace public pour nous habitants, moins d'objets sécuritaires encombrants, plus d'espaces de baignade en plein air, la possibilité de transformer en réalité nos chimères. Une ville aménagée pour les cyclistes, plutôt que pour les automobilistes, moins de logements vacants, plus d'appartements au loyer décent, réquisition des terrains du RFF et compagnie, faire de la petite ceinture notre paradis. Et surtout, PLUS DE FOLIE, MOINS D'INTERDITS (...). Camille R., étudiante, Paris (75)

Que dans les bacs, parcs ou espaces verts des villes et villages soient proposés au public fruitiers... Pour venir en complément des plantations de fleurs et permettre le rapprochement du citoyen lambda des rythmes de la nature... Manon M., employée territoriale, Cléry (77)

Un cadre de vie rural entouré d'arbres et de paix. Héloïse L., particulier, Margerites (31)

Fournir des outils de communication aux collectivités territoriales pour qu'elles puissent mieux et plus régulièrement s'adresser aux administrés-conso-acteurs. Christian C., élu, Cenac (33)

Un train omnibus à travers des urbanités dilatées. Jean-Louis et Véronique F., particulier, Nîmes (30)

Développer un habitat écologique, économe, promouvoir les zones piétonnes et pistes cyclables. Marie-Madeleine M., particulier, Mauvrières (28)

Supprimer les panneaux publicitaires qui polluent nos têtes et nos cœurs, pour aller vers la créativité et la convivialité. Pouvoir enfin s'élever au-dessus de la condition limitée de consommateurs : fini l'achat compulsif, pour se rassurer, libéré du réflexe de se comparer, révoilà le temps où on se méfiait les uns des autres. Pascale B., agent de l'Etat, Fermeauville (28)

Rendre la ville aux piétons. Margeret S., bar-le-boc (56)

Les transports sont gratuits. L'état des routes est amélioré. On respire le bon air frais. Zoéna B., particulier, La Martinot (30)

Certains bâtiments sont démolis car ils ne sont pas aux normes. Par exemple une clinique, des chambres avec chacune une salle de bains, et du jour au lendemain on casse tout. Pourquoi ne pas les mettre à disposition de personnes aux revenus très modestes ou sans abris? Héloïse D., habitante de Mincoux (60)

Des trottoirs qui ne seraient pas entièrement macadamisés mais où arbustes et plantes grimpantes seraient présents permettraient d'améliorer le cadre de vie et d'avoir une ville avec un aspect moins minéral. Fabienne J., particulier, Amiens (80)

Conservier dans nos villages la ruralité qui caractérise ce mode de vie tout en adaptant la modernité. Jean-Paul L., retraité, Pagny-la-Blanche-Côte (55)

Végétaliser les parkings ("nappes" en ras-de-chaussée des résidences neuves, des centres commerciaux...). Laurent R., urbaniste, Saint-martin-aux-Érables (62)

Dans une ferme à énergie positive à la campagne. Jacques W., ingénieur, Nîmes (30)

Un système efficace de transports collectifs en milieu rural. Denis R., journaliste, Couderc-viv (58)

Je vis ici --- où là. Je me déplace beaucoup : à pied, en vélo, en tramway. Les voitures ont disparues, les grandes routes et les places de parking redeviennent de la terre battue. Des herbes folles, quelques fleurs, du vent. Ah ! Mélanie R., graphiste, Valenciennes (59)

Une banlieue où il est agréable de circuler à vélo, et non plus une banlieue faite exclusivement pour l'automobile Raymond Revo, particulier, Bois d'Arcy (79)

Des tramways aériens. Paul, enfant, Paris (75)

Envisager que la ville soit une "ville en transition", des modes à imaginer par quartiers pour une plus grande autonomie et cohésion. Anne-Claire M., particulier, Nîmes (30)

Qu'il n'y ait pas d'école. Que tout soit gratuit. Qu'il y ait beaucoup de végétation. Pouvoir élever des petits animaux. Avoir une maison remplie de couleurs. Des voitures-navettes (avec des ailes). Le cri des oiseaux. Eliott V., enfant, Bordeaux (33)

Intimité, convivialité, accessibilité : remettre l'homme au cœur de la ville et la ville au cœur de l'homme. Anahé M., documentaliste webmaster, Paris (75)

VOUS QUI HABITEZ ICI

Proposez nous une idée pour votre cadre de vie demain !

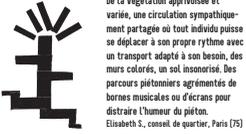
Paroles, plaidoyer, ou véritable programme électoral d'habitants, recueillis par les conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de France entre février et mai 2014. Retrouvez l'intégralité des propositions sur le site du congrès : www.congrescaue.fr

Imaginer... on détruit tout ces pavillons de banlieue (et d'allures) avec leur toit à deux pentes, leur petites fenêtres de 1,20 m, leur jardin rikiki bornés de grilles disparates, où la nature est réduite à peu de chagrin, les trottoirs ponctués de bateaux qui n'emmenent nulle part et certainement pas au bout du rêve (...). Rasons et reconstruisons (et arrêtons tout de suite de reconstruire ce modèle) des villes villages avec les activités et l'habitat mêlés noyés dans des espaces verts sans bornages avec des transports doux et le moins polluants possibles, et surtout une plus grande prise en compte de l'écologie qui doit primer sur les règles actuelles qui régissent l'urbanisme. Caroline Fafer, habitante de Coucy-Montcaux (61)

Des espaces publics favorables de lien social

Amin J., particulier, Crepsion (30)

Je rêve d'un logement qui me permette de créer du lien avec mes voisins. Avec eux, je mutualise des espaces, des équipements et des services. Je rêve de rencontrer mes voisins dans une buanderie commune, de lire un livre dans son salon partagé, d'avoir un potager ensemble et une terrasse. Je rêve d'un logement accessible à tous, qui dépasse les barrières générationnelles ou sociales et favorise la solidarité et l'enrichissement mutuel. Je rêve d'un logement construit en bois et isolé en paille et qui respecte l'environnement. Je rêve d'un logement passif qui ne gaspille pas d'énergies (...). Myriam P., particulier, Lille (59)



Mon cadre de vie devrait être comme un deuxième peau, il devrait respirer et protéger. Francis V., enseignant, Sumène (30)

Le cadre de vie, spirituel, de domaine

Une contribution de Xavier Pavin, docteur en philosophie, directeur de l'ISIS de l'ESSEC « Depuis que nous sommes en capacité de raisonner, notre quête profonde est toujours la même : comment mieux vivre ? Les réponses abondent sous de multiples formes avec les philosophes antiques, puis les penseurs de la renaissance et ceux de l'époque moderne. Si notre espace contemporain n'est pas dénué de philosophes s'intéressant à cette question, c'est vraisemblablement l'art qui s'en est emparé en prenant en charge notre cadre de vie. Depuis les années 1980, l'art n'a jamais été aussi présent dans notre quotidien. Il y a en effet un retour aux traditions populaires avec les théâtres de rue par exemple, mais aussi les graffeurs, les scénographes urbains, les architectes, les designers remplissent aujourd'hui nos cadres de vie que ce soit dans le hall d'accueil d'une entreprise, l'arrière-cour d'un immeuble, une station de train désaffectée ou encore l'esplanade de centres commerciaux. Nous ne pouvons que constater ce développement qui préfigure le monde de demain, c'est parce que la très grande variété des formes et démarches artistiques vient répondre à cette question fondamentale du mieux vivre dont l'art est un vecteur fondamental. L'art est la connexion avec le spirituel. Il nous fait dépasser la matérialité pour aller toucher notre moi profond, ce moi qui peut se transformer grâce à ce qu'il ne connaît pas, ce qui le surprend, ce qui peut le provoquer ou l'émerveiller. La transformation du moi, le travail sur soi, c'est l'exercice spirituel dont l'art est un dispositif. Ainsi il ne fait pas de doute le cadre de vie de demain sera spirituel puisque artistique. »

Notre cadre de vie de demain

Une contribution de Michel Winiwarka, sociologue, directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales « Notre vie est de plus en plus faite de l'imbrication de nos activités concrètes, réelles et de notre insertion dans le domaine virtuel et numérique. Demain nous devons de plus en plus apprendre à circuler entre ces deux univers, à les faire circuler, à faire en sorte qu'ils se complètent harmonieusement. Quel que soit le milieu social, culturel des individus. »

URCAUE / CENTRE

Initié en 1981, le regroupement des CAUE en union régionale a pour vocation de permettre les échanges, de coordonner les actions départementales dans leurs relations et demandes auprès des instances régionales et de mettre en commun leurs compétences et leurs moyens.

[37] **CAUE Touraine**
45, rue Bernard Palissy
37000 TOURS
Tél. 02 47 31 13 40
caue37@caue37.fr
www.caue37.fr
Directeur : Patrick FIFRE
Président : Jean GOUZY

Le CAUE Touraine a rejoint en 2012 l'Union Régionale de la Région Centre.

[UR] **URCAUE c/o CAUE du Loiret**
36, quai du Châtelet
45000 ORLEANS
02 38 54 13 98
contact@caue45.fr
Président : Hugues SAURY,
vice-président du CAUE du Loiret



Le 7 juillet 2014, les équipes ont organisé une journée d'échanges à Neuvy-Les-Deux-Clochers (18 250).

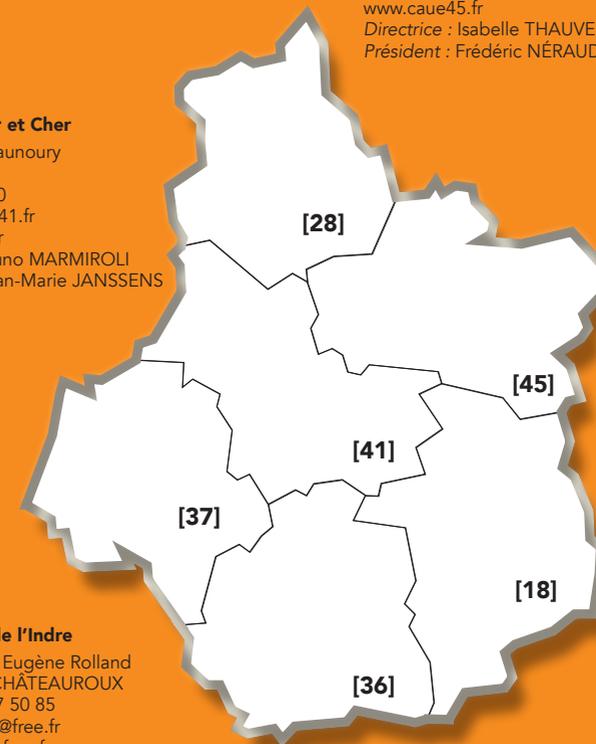
[28] **CAUE de l'Eure et Loir**
87, rue du Grand Faubourg
28000 CHARTRES
02 37 21 21 31
contact@caue28.org
www.caue28.org
Directrice : Laurence CAHUZAC
Président : Christophe LE DORVEN

[45] **CAUE du Loiret**
36, quai du Châtelet
45000 ORLEANS
02 38 54 13 98
contact@caue45.fr
www.caue45.fr
Directrice : Isabelle THAUVEL
Président : Frédéric NÉRAUD

[41] **CAUE du Loir et Cher**
34, avenue Maunoury
41000 BLOIS
02 54 51 56 50
contact@caue41.fr
www.caue41.fr
Directeur : Bruno MARMIROLI
Président : Jean-Marie JANSSENS

[36] **CAUE de l'Indre**
1, Place Eugène Rolland
36000 CHÂTEAUROUX
02 54 27 50 85
caue.36@free.fr
caue.36.free.fr
Directeur : Alexandre MARTIN
Président : Serge DESCOUT

[18] **CAUE du Cher**
27, boulevard de Strasbourg
18000 BOURGES
02 48 50 75 18
caue18@wanadoo.fr
www.caue18.archi.fr
Directrice : Béatrice RENON
Président : Pierre RABINEAU





CAUE37 / Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement d'Indre et Loire

ACCÈS

- _ à pied 45 rue Bernard Palissy _ 37000 TOURS
- _ en bus lignes 3, 10, 11, 14, 15, 17, 19 _ arrêt GARE DE TOURS
lignes 5, 10, 34, 50, 57 _ arrêt GARE VINCI
- _ en tram ligne A _ arrêt GARE DE TOURS
- _ en voiture Parking Vinci

PRÉSIDENT

Monsieur Jean GOUZY

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

REPRÉSENTANTS DES ÉLUS DÉSIGNÉS PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL

Jean GOUZY *Conseiller général du canton de Langeais*
Bernard MARIOTTE *Conseiller général du canton de Vouvray*
Martine CHAIGNEAU *Conseiller général du canton de Château-la-Vallière*
Sophie MÉTADIER *Maire de Beaulieu-lès-Loches*
Brigitte PINEAU *Maire de Vouvray*
Stéphanie RIOCREUX *Maire de Benais*

REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT, MEMBRES DE DROIT

Laurent BRESSON *Directeur départemental des territoires*
Jean-Luc CHAUMIER *Directeur départemental adjoint des territoires*
Antoine DESTRÈS *Dir. Académique de l'éducation nationale d'Indre-et-Loire*
Franck CHARNASSÉ *Architecte des bâtiments de France*

REPRÉSENTANTS DES PROFESSIONS CONCERNÉES DÉSIGNÉS PAR LE PRÉFET

Sandrine TRESBAILES *Architecte HMONP*
Eric LECONTE *Architecte DPLG*
Francis GOUAS *Président de la CAPEB*
Emmanuel SANTINI *Gérant de l'entreprise BARRACO*

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES DÉSIGNÉS PAR LE PRÉFET

Marc SAUVEZ *Ingénieur civil des Ponts-et-Chaussées*
Jérôme BARATIER *Dir. de l'Agence d'Urbanisme de l'agglomération de Tours*

PERSONNALITÉS ÉLUES AU SCRUTIN SECRET PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Michel DOLLFUS *ancien Architecte des Bâtiments de France*
Reynald EUGENE *Architecte DPLG*
Eric LECOINTRE *Géomètre-expert*
Jean-Luc TRIOLLET *Directeur de Val Touraine Habitat*
Laurent CHAPPELLE *Directeur du patrimoine naturel et de l'environnement au Conseil Général d'Indre-et-Loire*
François COME *Président de Maisons Paysannes de Touraine*

REPRÉSENTANT ÉLU PAR L'ENSEMBLE DU PERSONNEL siégeant avec voix consultative

Sandrine BRETAUD

L'ÉQUIPE EN 2014

DIRECTEUR

Patrick FIFRE *Urbaniste* (5)

ASSISTANTE ADMINISTRATIVE

Sandrine BRETAUD (4)

DOCUMENTALISTE /

CHARGÉE DE COMMUNICATION

Stéphanie DUMAS

CONSEILLERS

Rémi BASSEZ (3)

Architecte - urbaniste

Lydia PAGES (2)

Architecte

Thomas RAIMBAULT (1)

Paysagiste



Arrivé au **CAUE37** en octobre 2014 dans le cadre d'un apprentissage de trois ans, je suis en formation d'ingénieur paysagiste à Agrocampus Ouest à Angers.

Le choix d'intervenir dans les phases préopérationnelles de l'aménagement m'a conduit à vouloir réaliser mon apprentissage au sein du **CAUE37**. Cette expérience très enrichissante me permet d'avoir une approche transversale sur le processus d'aménagement grâce à mes collaborateurs architectes et urbanistes. Par ailleurs, cet accompagnement des collectivités et des particuliers par une équipe pluridisciplinaire, avec désormais une compétence paysagère, renforce la crédibilité de notre intervention dans les projets urbains, qui font appel à de multiples spécialités.



L'équipe technique accueille et encadre tout au long de l'année des étudiants dans le cadre de stages d'études plus ou moins longs.

En 2014, **Jeanne RICHON** étudiante en préparation d'un magistère aménagement et urbanisme à l'Université Paris 1

Durée du stage

3 mois

Maître de stage

Lydia Pagès *Architecte*

Contenu du stage

1. Participation au diagnostic d'une charte sur les enduits et peintures de menuiseries en secteur de protection monuments historiques. Recherches documentaires. Relevés sur le bâti effectué par typologie. Restitution des constats sur site.

2. Enquête auprès des collectivités afin de mettre en place une offre de services en adéquation avec les besoins identifiés.



fr.pinterest.com/caue37/

twitter.com/CAUE_37



www.caue37.fr

**Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et
de l'Environnement de l'Indre-et-Loire**

45 rue Bernard Palissy - 37000 Tours

02 47 31 13 40 caue37@caue37.fr